

Ébauche manuscrite, sans date, d'une relation au sujet d'un projet de reconstruction administrative et économique de la Vallée d'Aoste libérée, selon les principes du fédéralisme intégral

A.

Essai sur l'organisation administrative de notre pays

L'ami B.¹ nous a parlé des principes de l'organisation politique que nous devons donner à notre pays, en relation à ses besoins et au caractère de ses habitants.

J'essaierai de donner maintenant quelques idées regardant non pas l'organisation politique, mais l'organisation administrative de notre pays. À vrai dire l'une dépend de l'autre et l'on ne sait pas où finit la politique et où commence l'administration.

On pourrait dire que celle-ci est l'application pratique des principes de la politique, qu'elle en est la forme matérielle.

Voilà pourquoi en examinant les problèmes administratifs nous trouverons les problèmes politiques à leur base et c'est sur des principes politiques que nous baserons notre ordre administratif.

Et avant tout : deux principes politiques. Le premier : le problème de la liberté politique. L'ami B. nous disait que la vraie liberté est dans l'observance stricte de la loi.

Il faut, donc, que la loi puisse être observée, qu'elle soit simple, claire, accessible comme l'intelligibilité à tout le monde. Un régime sera d'autant plus parfait qu'il aura moins de lois, qu'il fera marcher la machine sociale avec le minimum de dispositions législatives.

Il faut ensuite que la loi soit constante, afin qu'elle devienne une habitude. Il faudra, donc, qu'elle subisse le moins possible de changements. Alors la grande masse du public n'aura pas de difficulté à connaître ce qui est permis et ce qui est défendu, ce qui est socialement bien et ce qui est socialement mal. Elle prendra ensuite l'habitude de faire ce qui est permis et d'omettre ce qui est défendu.

Tandis que de nos jours, la machine législative marche vertigineusement, que les journaux officiels sont devenus des volumes, qu'une loi est à peine publiée qu'une modification la suit pour la rendre moins intelligible, dans une organisation rationnelle de l'État les lois devront être longuement discutées avant d'être publiées et après être publiées elles devront être exécutées sans subir de modifications pendant une longue période de temps. Ensuite elles devront être observées par tout le monde.

Tandis que de nos jours tous les plus petits domestiques de l'État croient être supérieurs à la loi, qu'il suffit qu'ils soient flanqués d'un galon pour qu'ils se croient non pas des serviteurs de l'État, tenus plus que tous les autres à observer la loi, mais des maîtres de l'État, nantis de tous les pouvoirs, y compris celui de faire leur bon plaisir et de se servir de leur place² pour leur utilité personnelle, tandis que de nos jours le concept de devoir social est obscurci par le "camorristisme" général, il faut que tout le monde, sans aucune exception, soit soumis à la loi. Pour cela chaque membre de l'administration

1 La référence est à M. Lino Binel, lui aussi engagé à l'époque dans le projet de la reconstruction de la Vallée d'Aoste selon les principes fédéralistes. Cette attribution est confirmée par le fait que le nom de Binel, dans ce même texte, a été cité *in extenso* par l'auteur, qui, pour d'évidentes raisons, l'avait ensuite effacé et remplacé par la seule initiale B.

² Soit *charge*.

publique devra avoir des attributions précises et personne ne pourra s'arroger le droit d'interférer dans ces attributions.

Chacun à sa place. Voilà un principe administratif, mais qui a son origine dans le principe politique de la liberté.

Le second principe politique est celui-ci : toute fonction sociale qui peut être exercée par un organe inférieur plus proche de l'individu ne doit pas être exercée par un organe supérieur plus éloigné de celui-ci, plus complexe.

C'est-à-dire que de l'individu à la société on doit passer par degrés, par divers groupements sociaux, afin que les rouages sociaux soient les plus simples possible, qu'ils soient le plus proche possible de l'individu auquel ils doivent servir.

Voilà pourquoi nous sommes fédéralistes.

Et fédéralistes non pas seulement dans l'organisation politique de l'État, mais aussi et, je dirais surtout, dans son organisation administrative.

L'État moderne est devenu de plus en plus pesant, pachydermique. Il a toujours plus d'attributions et par conséquent il embauche toujours plus de personnel.

À mesure qu'il embauche plus de personnel, il lui faut d'autre personnel pour contrôler celui-ci. Et ainsi par un cercle vicieux sa machine devient toujours plus grande et toujours plus lente et à mesure qu'elle grandit il lui faut plus de personnel pour la faire marcher, et ce malgré elle marche toujours moins.

Et encore, à mesure que cette machine grandit, ses rouages sont plus nombreux et [ses] bureaux se multiplient et chaque pratique administrative doit passer par plus de mains avant d'arriver à celle du ministre, dont la fonction essentielle consiste à y apposer sa signature, sans rien y connaître.

Ainsi toute pratique devient impersonnelle : celui ou ceux qui ont les décisions de fait n'en assument aucune responsabilité, tandis que le dernier, le ministre qui a toute responsabilité légale, n'a, en fait, rien décidé.

Et ainsi domine le dieu " papier " qui règlemente la vie des peuples.

De l'excès du mal doit venir par réaction le bien et de l'excès de la paperasserie doit naître, par réaction, un ordre administratif délié, souple, où chacun assume les responsabilités de ses actes et peut les assumer. Voilà en quoi consiste le fédéralisme administratif.

Chacun à sa place et chaque place ayant des attributions dont seul le titulaire répond.

Autour de l'individu des organes s'éloignant de celui-ci à mesure que ces attributions s'élargissent.

Mais chaque organe étant libre d'agir, sans le contrôle préventif...³

Le Village

Après la famille, qui est le groupement basilaire de la société, qui est la cellule dont sont formés les tissus de celle-ci, et qu'il sera indispensable de renforcer afin que la vie sociale soit alimentée par la richesse des vies individuelles dont elle se compose, le premier organisme social de notre vie valdôtaine est le village.

De tous temps le village a eu une individualité.

³ Chanoux n'a pas terminé cette phrase écrite au commencement d'une page ensuite entièrement inutilisée.

Regroupement des familles qui habitent ensemble, le village est la conséquence de la nature du sol valdôtain.

Ce sol ne permet pas le développement de la ferme partout. Dans les collines pauvres d'eau c'est la rareté de sources qui a obligé les habitants à se regrouper autour des fontaines et d'y construire leur maison.

Dans les vallées de montagne ce sont les avalanches de neige et les chutes de rocs qui ont fait regrouper timidement les maisons au pied d'un tertre protecteur ou sur un mamelon d'isolement.

La vie en commun a créé des problèmes sociaux communs, que le village a dû résoudre en tant que tel : c'est le four à pain et le moulin du village, c'est la laiterie, c'est l'école du village, ce sont les chemins vicinaux, c'est en certains endroits la petite centrale d'énergie électrique.

Dans les temps passés le village a eu la personnalité juridique et une certaine organisation. Puis, quand le libéralisme a instauré le droit romain, parce que ce droit était une arme dans ses mains en faveur de la classe dirigeante qu'il servait, le village a disparu en tant qu'individualité juridique.

De fait, cependant, le village a gardé une figure : et le conseiller du village, qui était un peu le chef et le représentant de la vie villageoise, était resté là, de fait, si ce n'est de droit, à prouver que les choses naturelles ne peuvent être détruites par des dispositions législatives.

En fait le village est le premier groupement social.

Nous devons en restaurer l'individualité juridique, en faire un être vivant.

Le village devra, donc, exister devant la loi, il devra avoir ses organes, ses règlements, ses biens à lui.

Il devra avoir un chef, un seul. Car l'administration du village est simple. Un seul chef nommé par les chefs des familles du village, dans l'assemblée générale, pourra faire marcher ce petit organisme social. Les organes de la vie du village doivent, donc, être deux : 1^o l'assemblée des chefs de famille, 2^o le chef du village.

La première doit nommer le second et délibérer à majorité de voix sur tous les actes excédant l'administration ordinaire du village.

Le second doit exécuter les délibérations de l'assemblée du village et pourvoir à tous les actes qui n'excèdent pas l'administration ordinaire.

Comme dans les milieux étroits et petits du village les personnalismes peuvent facilement se former et y alimenter les haines et la rancune, les fonctions de chef devront être exercées par rotation. Le principe de la rotation automatique des hommes au pouvoir est un principe politique particulièrement utile dans les sociétés petites, dans les milieux fermés.

Il pourra, donc, être appliqué dans l'organisation politique et administrative de notre pays.

Le village devra avoir ses règlements, délibérés par l'assemblée générale du village, et ratifiés par le pouvoir judiciaire.

Ces règlements auront force de loi pour les hommes du village, ils devront être strictement observés. Étant, du reste, l'émanation directe de la volonté populaire, ils pourront être simples, clairs et facilement exécutés par tout le monde.

Le village aura ses biens à lui : j'ai déjà cité le four, le moulin, l'école, la laiterie, les chemins. Mais le bien le plus important du village ce sont les pâturages et les bois.

Le droit germanique nous a laissé la propriété du village : les consorts, ou

communaux, ou consorceries. Ce sont les biens qui ne sont pas susceptibles de la culture intensive qui est le propre de la propriété privée.

Cela, cependant, ne signifie pas que ces biens doivent être laissés à eux-mêmes dans le désordre et le gâchis actuels. Non. Ces biens devront être cultivés pour le plus grand bien de la collectivité villageoise, selon les principes de l'économie rationnelle.

J'ai parlé, il y a quelque temps, de la propriété forestière, de la culture forestière, du bois. La plupart de nos bois appartient aux communes ou aux consorceries.

Ces bois sont maintenant abandonnés. Ils devront être cultivés rationnellement. Le chef du village devra y pourvoir avec du personnel adapté : le bois sec devra être ramassé et distribué, les branches sèches et les plantes tordues devront être coupées, la croissance des plantes devra être favorisée par la lutte contre les parasites, par la distribution régulière des plantes sur la superficie des bois. Enfin des coupes de bois régulières et rationnelles seront pour le village une source de bien-être et même de richesse.

Il en est de même des pâturages : ils devront être, autant que possible, rendus propres⁴ des pierres et des buissons par des corvées régulières de réparation. Ils devront être rationnellement distribués à tous les habitants, afin qu'ils puissent être utiles à tout le monde.

Tout cela devra être fixé et réglementé par l'assemblée générale du village.

Dans nos temps on a détruit jusqu'à la parole même de village : on appelle ça " fraction ".

Il y a une logique dans les mots : ce mot de fraction indique exactement la situation du village de nos temps. Ce mot implique le concept de partie, soit de partie qui n'a de vie qu'en tant qu'elle la reçoit du corps général.

Ainsi dans la conception actuelle, le village reçoit la vie d'en haut, de la Commune. Ce qui est un contresens, car socialement la seule chose vivante c'est l'homme et c'est lui qui donne la vie à tous les organes sociaux, lesquels ne sont que des instruments dont il se sert pour son propre bien-être et développement.

D'après les principes naturels, c'est l'homme qui donne la vie à la famille, qui la transmet au village, à la Commune, à l'État régional, à l'État national, à la collectivité des hommes.

Il nous faut, donc, revenir au droit naturel en toute chose et pour ce qui regarde le village revenir du concept de fraction au concept de " village " au sens social du mot.

Il nous faut ressusciter " le village ".

La Commune

Dans l'histoire valdôtaine la commune a été l'union des divers villages.

Ce n'est qu'ensuite, quand nos légistes et surtout les légistes qui ont réglementé les États modernes ont cru trouver dans les " Pandectes " et les " Institutions " du droit romain, la source de toute vérité en matière de droit, ce n'est qu'alors que la commune a graduellement pris la forme actuelle, qu'elle a acquis le caractère juridique de " personne ", distincte de celle de ses habitants, qu'elle a graduellement suffoqué la vie et la propriété du village, pour tomber enfin dans l'asservissement au pouvoir central, pour déchoir au rang d'unité administrative faite uniquement pour servir non les intérêts des administrés,

⁴ Soit dégagés.

mais bien les intérêts de l'État dominateur.

La Commune actuelle est un " monstrum " juridique. Elle n'est plus rien : son chef, le podestat, est nommé d'en haut, quoique théoriquement il doit être là pour gérer les intérêts de la commune et de ses membres, ses organes et surtout le secrétaire communal ne dépendent pas de la commune qui les paye, mais bien du Préfet, qui ne les paye pas, mais les tracasse.

Elle n'est pas là pour que la population en tire un avantage, mais pour que l'État dominateur ou mieux la caste dominante de cet État s'en serve pour mieux extraire des sujets le maximum d'hommes, d'argent et de produits pour le service de cet État.

Il faudra, donc, que la Commune soit restaurée dans sa dignité, dans la liberté, dans l'organicité de son fonctionnement.

Dans ce but le chef de la commune devra recevoir à nouveau son pouvoir d'en bas, des villages et des familles qui en font partie, par le moyen de l'élection publique.

Dans ce but le secrétaire communal retournera à être un serviteur de la commune et du public qui le payent, il devra dépendre uniquement du chef de la commune.

Fédération des villages : voilà la commune.

Et c'est précisément par les chefs des villages que la commune pourra avoir son assemblée délibérante. C'est par la rotation à la charge de chef, automatique comme pour l'administration des villages, que l'on obtiendra les chefs de la commune : les maires, les syndics, comme on voudra les appeler.

Les fonctions de la commune resteront ce qu'elles sont actuellement : la viabilité entre les villages et les transports (tramways, téléphériques), l'organisation touristique, la bienfaisance, la police rurale, les services d'état civil, des cimetières, les services sanitaires (médecin, vétérinaire, abatage), les poids publics, la conciliation.

On y ajoutera l'école élémentaire supérieure et l'assistance des interdits et mineurs. On pourra y ajouter d'autres fonctions de nature patrimoniale, comme la culture des forêts communales, la bonification des terrains incultes et autres.

Dans le cadre de la commune on pourra laisser les instituts de bienfaisance, qui maintenant sont sous la botte de l'État.

Tout cela, cependant, dans la liberté, sans le contrôle de l'État, mais seulement sous vérification de la comptabilité par la chambre des comptes.

L'État

L'*État régional* est à son tour la fédération des communes. Ce sont les communes qui pourront lui fournir l'Assemblée délibérante, ou au moins certains éléments de celle-ci.

Il peut et doit exercer la plus grande partie des pouvoirs et fonctions de l'État national actuel, que le village et la commune ne peuvent pas exercer.

Ces pouvoirs et fonctions seront vastes.

Avant tout le pouvoir de représentation (présidence et rapports étrangers).

Ensuite les pouvoirs de justice, d'ordre public, de défense.

Enfin les services sociaux : l'organisation de l'économie régionale, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, du tourisme, des transports, des postes, télégraphes et téléphones, l'organisation de l'instruction moyenne et supérieure et l'organisation des services financiers.

L'État régional étant, donc, un organisme complexe, ses pouvoirs et services seront

exercés par un groupe d'hommes, qui se serviront de certains organes administratifs, de bureaux.

C'est dans ces bureaux que trouveront un pain assuré et les moyens de développement de leurs capacités les jeunes hommes instruits de notre Vallée. C'est dans ces organismes administratifs que le premier grand travail de la renaissance valdôtaine devra être exécuté. Former les cadres de la nouvelle administration : voilà le premier grand oeuvre qui suivra à la délivrance et qu'il faudra faire vite et bien et dont tout le reste dépendra.

Disons-le franchement : après des siècles de servitude, notre pays n'a plus et [ni] les hommes et [ni] l'esprit pour se diriger.

Cependant, notre peuple a produit et produit encore assez d'hommes instruits pour que nous puissions en extraire les cadres de la nouvelle administration. Nous aurons surtout ce groupe de jeunes gens, maintenant en grand nombre sous les armes, et qui, revenus de la tourmente, auront besoin de se classer vite dans la vie sociale.

Ces hommes fourniront les chefs de service administratif.

Ensuite nous avons, parmi nous, en quantité plus grande encore des hommes n'ayant pas des titres d'étude, mais assez instruits pour faire marcher un bureau : anciens élèves d'écoles moyennes ou du Petit-Séminaire ou des rectories, autodidactes, diplômés d'écoles élémentaires supérieures ou des cours d'écoles techniques. Ce sont en général des déclassés : nous en ferons des hommes en place.

Les écoles élémentaires inférieures, les bureaux administratifs des communes et de l'État fourniront à ces individus des emplois suffisamment rémunérateurs pour qu'ils puissent vivre équitablement et former leur famille.

Ils devront tout à notre action : ce seront nos meilleurs soutiens.

Les titres d'étude sont nécessaires, ne fût-ce que pour créer une sélection, mais au commencement il nous faudra placer même des hommes sans vrai titre d'étude, pourvu qu'ils démontrent leur capacité par un examen d'admission dans la carrière.

Et venons à l'examen des organes administratifs en détail.

I - Au centre : un bureau de présidence ou de direction, dont dépendraient aussi les services des relations étrangères et les services supérieurs de contrôle (cour des comptes, services supérieurs de la justice et justice administrative).

Nous ne savons pas exactement quelle sera la situation réservée à notre pays, s'il aura une indépendance absolue, ou s'il fera partie fédérativement d'un autre État constitué.

Dans le premier cas les services des rapports étrangers seraient plus développés, dans le second cas ces services seraient absorbés par ceux qui regarderaient les rapports de l'État régional avec l'État fédératif dont celui-ci ferait partie.

En tous cas il faudra avoir les services de la présidence, dont la fonction principale est précisément celle de coordonner tous les autres services.

Comme notre pays est petit ces services devront avoir d'autres fonctions qui, dans des organismes plus grands, sont exercées par des bureaux spéciaux. Nous aurons en particulier les services de la justice supérieure administrative, soit de l'organisme dont la fonction consiste à réviser les comptes de toutes les institutions publiques, à décider en dernier essor sur toutes les questions en matière administrative et financière.

Nous aurons les services de la justice ordinaire avec les organes qui en dépendent.

Nous aurons enfin les services des relations étrangères dont le développement dépendra de l'organisation politique générale de notre pays, comme j'ai dit plus haut.

II - Il faudra ensuite les services de la force publique : organisation de la force armée et en particulier de la gendarmerie dans ses sections spécialisées de police, surveillance financière, police forestière et routière.

Organisation de l'armée nationale sur le type suisse, dont les cadres seraient formés par des officiers et sous-officiers de réserve, fonctionnant comme instructeurs dans chaque pays, et dont les services (magasins, manutentions des armes, coordinations des divers corps) seront assurés par la gendarmerie.

Dans un pays petit et dont les frais publics doivent être limités au minimum indispensable, l'armée devrait être formée au centre par un petit groupe d'officiers ayant une bonne culture militaire et un esprit absolu du devoir, dont la fonction consisterait à surveiller l'organisation de l'armée de réserve, et, à la périphérie, par des instructeurs de réserve donnant l'enseignement militaire sous la direction de ces officiers de carrière.

Tous les services administratifs de l'armée seraient au contraire assurés par la gendarmerie, un corps professionnel composé par trois officiers des sous-officiers et des militaires instruits et sérieux, dont les conditions économiques seraient bonnes et dont on pourrait prétendre beaucoup.

Les gendarmes (officiers, sous-officiers et soldats) après la période de vie active d'une vingtaine d'année, passeraient à la période de vie des bureaux. Au lieu de la pension on les réduirait⁵ aux services administratifs de l'armée, où ils porteraient le sérieux d'un âge déjà mûr et l'expérience acquise dans la vie active.

III - Il faudra encore assurer les services de l'instruction publique.

Nous avons déjà dit que l'école élémentaire inférieure dépendrait du village et l'école élémentaire supérieure dépendrait de la commune.

Les autres écoles (post-élémentaires, moyennes et supérieures) dépendraient au contraire d'un bureau de l'instruction publique de l'État régional.

Les différentes écoles auraient une autonomie administrative, mais elles seraient subventionnées et surveillées par le bureau central de l'instruction publique.

Chaque chef d'institut post-élémentaire et moyen serait [le] chef de chaque école, il l'administrerait, en tiendrait la comptabilité. Il dépendrait seulement didactiquement et administrativement du bureau central. Nous aurions ainsi très peu de bureaucratie et chaque administration serait souple et déliée de tout formalisme paperassier.

IV - Nous aurons ensuite les bureaux économiques.

Ce sont les services les plus complexes de l'État.

Les bureaux économiques comprendront, avant tout, les services d'État ayant un caractère économique, comme les transports, les postes, les télégraphes et téléphones, la télégraphie sans fil, les routes intercommunales, les services d'hygiène, l'organisation touristique et sportive.

Ces bureaux économiques auraient un caractère strictement technique et seraient composés par du personnel de carrière.

Les bureaux économiques comprendraient ensuite les services pour le développement de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme. Chacune de ces branches serait, cependant, dirigée par des représentants de chaque catégorie des quatre grandes professions, soit des personnes qui ne seraient pas de carrière, quoique les services soient assurés par du personnel de carrière. Et chaque branche aurait un organe consultatif formé par des délégués de chaque corporation

⁵ Soit *Au lieu de les mettre à la retraite on les destinerait...*

professionnelle.

Ainsi dans le cadre général de l'État chaque profession pourrait améliorer ses conditions par le moyen d'un organisme administratif. Dans les petites chambres professionnelles chacun pourrait faire valoir ses droits, exposer ses projets, fixer les contrats collectifs de travail, vivre en somme la vie corporative.

V - Nous aurons enfin les bureaux financiers. Les services financiers sont moins complexes que les services économiques, mais ils sont très importants pour le fonctionnement de l'État.

Ils seront dirigés par un bureau central des finances, réglant les rapports entre les différents bureaux financiers inférieurs, soit la Trésorerie et les bureaux des impôts directs et indirects (actuellement divisés entre perception et bureaux de l'enregistrement), le bureau des pensions et celui des assurances sociales.

Dans ce cadre très superficiel et imparfait j'ai essayé de regrouper les services d'État régional selon un principe rationnel.

Il faut, en effet, que nous échappions autant que possible à l'empire de la bureaucratie.

Chaque bureau devra avoir un chef responsable, répondant de tous les actes de ses subordonnés et libre de ses actes dans les limites de ses attributions.

Ainsi, par exemple, le chef des services routiers aura à sa disposition une somme fixée à l'avance par le service de la coordination, à la Présidence. Dans les limites de cette somme il devra dresser son bilan qu'il soumettra au chef de bureaux économiques. Quand ce bilan préventif sera approuvé, il fera marcher son service pendant toute l'année sans être dérangé. À la fin de l'année il présentera son compte à la cour des comptes, qui en contrôlera la régularité administrative (soit sa correspondance avec le bilan préventif) et objective (soit sa correspondance avec la réalité des travaux exécutés).

De l'aperçu des services régionaux que je viens de donner il semblerait que nous devrions créer une bureaucratie assez nombreuse.

Si, cependant, nous la comparons à celle que nous devons maintenir elle est bien moins nombreuse et pesante. Elle sera surtout plus active et productive.

Socialement elle aura aussi l'avantage de créer une classe moyenne en Vallée d'Aoste d'où pourront sortir à l'avenir les dirigeants du pays.

B.

De l'organisation industrielle-commerciale

Je disais précédemment que c'est dans le champ industriel-commercial que la Vallée d'Aoste porte les conséquences de son long état de servitude politique.

Je ne veux pas dire par là que tous les gouvernements centralisés qui, après la perte de nos libertés, nous ont gouvernés, ont *délibérément* voulu que la Vallée d'Aoste restât une région de pure agriculture, empêchèt délibérément la constitution d'une bourgeoisie industrielle en Vallée d'Aoste.

Non.

Je veux même admettre qu'il y eut dans ces 200 ans de servitude des hommes aux gouvernements de nos États patrons, de nos États dominateurs, des hommes qui ont aimé la Vallée d'Aoste et qui ont essayé de l'aider.

Mais c'est l'organisation générale politique des États qui empêchait ce développement de notre Vallée, privée de liberté politique ou mieux encore d'autonomie politique dans le corps de ces États.

Et je le prouve.

Notre Vallée d'Aoste est un pays inalpin⁶. Quoique ses eaux aillent finir à travers les gorges de la basse Vallée dans le Pô, la Vallée d'Aoste est complètement isolée économiquement de la Vallée du Pô ou mieux elle l'était [de] par sa nature avant que le chemin de fer Ivry-Aoste ne l'y eût reliée par une longue ligne, lente et monotone comme la transsibérienne.

Jusqu'en 1886 la Vallée d'Aoste, économiquement, était une île entourée non pas par la mer, mais par les montagnes. Une île, cependant, privée de ports. Une île plus isolée qu'une île naturelle. Depuis l'an 1886 elle est devenue économiquement une presqu'île, toujours privée de ports, mais avec un long cordon ombilical l'unissant à la plaine du Pô à travers l'isthme de Pont-St-Martin.

Ce manque de communications total en premier temps, partiel mais unilatéral en un second temps, est la cause du fait que de tout temps, jusqu'à nos jours toute initiative individuelle, industrielle et commerciale, a été asphyxiée dès sa naissance.

Faute de communications.

Or, la Vallée d'Aoste a été constamment privée de moyens de communications de propos délibéré, avant tout pour des motifs de stratégie militaire, ensuite parce que à son débouché il n'y avait pas, dans la plaine, la grande ville ayant assez d'influence auprès du gouvernement central pour avoir son débouché à travers les Alpes. Ainsi Turin avait eu le Fréjus, Cuneo le Col de Tenda, Milan le Simplon.

Et quand je parle de moyens de communications, je parle essentiellement de moyens de communications transalpins, car ce sont les seuls qui ont une importance essentielle dans l'économie des pays alpins.

Or, si la Vallée d'Aoste avait été autonome que serait-il arrivé ? Au lieu d'avoir une seule voie de communication avec le monde à travers Pont-St-Martin et le chemin de fer qui y passe, ses pouvoirs publics auraient permis (car il s'agissait seulement de permettre) aux grands groupes capitalistes de percer le mont Blanc, de percer le Col Ferret.

Cela aurait porté la Vallée d'Aoste à deux pas de ses grands débouchés naturels et historiques qui furent les grandes villes de la Vallée du Rhône. Aoste aurait été bien plus proche de Genève que de Turin et avec toutes les conséquences que cela aurait comporté pour notre économie.

Ce verrouillage⁷ de la Vallée d'Aoste sous le mont Blanc dû uniquement à un motif politique est la cause essentielle de notre anémie économique.

Il y a un autre fait.

Si le problème des communications est à la base de toutes les industries plus au moins lourdes, le problème de l'organisation d'une classe de techniciens est à la base de l'industrie légère, des industries textiles et chimiques par exemple.

⁶ Soit *intramontain*.

⁷ Soit *verrouillage*.

Or, qu'est-il arrivé ? Tandis que le Biellais, bien plus pauvre que la Vallée d'Aoste en chutes d'eaux, grâce à l'intelligence d'un groupe d'hommes et surtout de Sella, fondait des écoles industrielles à Bielle et par là mettait les bases de la richesse de cette petite région, la Vallée d'Aoste restait avec ses pauvres écoles pour prêtres et notaires, complètement étrangère au développement industriel qui a caractérisé le dernier siècle.

Et notons un fait : Sella put former économiquement le Biellais parce qu'il resta longtemps ministre de l'État centralisé piémontais et italien et il put, ainsi, avec les moyens de l'État centralisé organiser son pays.

La Vallée d'Aoste n'eut pas un Sella, et elle resta la vallée de bergers et de paysans qu'elle était aux temps du moyen-âge. Si à Aoste il y avait eu un gouvernement local, le travail que Sella fit pour son pays eût pu être fait pour notre Vallée.

Et notons un fait plus grave encore.

Avec l'ouverture au trafic du chemin de fer Ivree-Aoste et avec la fermeture totale à tout trafic des confins des Alpes par les douanes, la Vallée d'Aoste fut envahie par les commerçants piémontais, qui s'installèrent dans sa capitale et dans ses bourgades et concentrèrent dans leurs mains tout le commerce.

Et nous voyons de nos jours ce phénomène étrange : le valdôtain qui a des aptitudes presque naturelles pour le commerce et qui le démontre à l'étranger, reste dans son pays tributaire à l'étranger pour son propre commerce.

Et ainsi nous voyons ce fait social : que le piémontais est en Vallée d'Aoste au valdôtain, ce que le juif est en Pologne et en Roumanie au polonais et au roumain : l'intermédiaire que l'on subit, que l'on enrichit, et que l'on n'aime pas.

Cela est dû au fait que la Vallée d'Aoste, par son unique cordon ombilical du chemin de fer de Pont-St-Martin, est tributaire à la plaine du Pô pour son économie, avec exclusion totale de toute autre source économique.

Cette exclusivité, cette domination de notre Vallée par la petite bourgeoisie piémontaise n'est pas une des dernières causes de l'écroulement de notre vie valdôtaine dans les bas fonds de l'asservissement moral et intellectuel, quoique elle soit à son tour la conséquence de notre asservissement politique précédent.

Et de la bourgeoisie piémontaise sont venus les nouveaux maîtres de la Vallée d'Aoste, jusque à nos Évêques, ces nouveaux maîtres qui sont maintenant en train d'être supplantés par d'autres maîtres : les méridionaux de Rome et de Naples.

Notre Vallée a, en elle, dans son sol, dans ses richesses, les éléments pour un grand essor industriel et commercial.

Elle a en elle ce qui fait la richesse et la puissance des plus grandes nations modernes.

Elle a les minerais et surtout le fer, elle a les forces électriques qui sont le plus grand moyen d'actionnement de la nouvelle industrie des temps présents et à venir.

Ces grandes richesses sont en train d'être exploitées, en grande partie, contre nous, en faveur des autres, soit en faveur de la classe dominante de l'État italien.

C'est le fait historique qui se forme en ce moment sous nos yeux, dont nous sommes les spectateurs impuissants et bien souvent aveugles.

Nous sommes en train de devenir une colonie, non pas seulement par la formation de notre esprit de serfs, mais par notre condition de peuple pauvre, d'ilotes, dont les

richesses sont faites pour enrichir d'autres peuples.

Notre asservissement économique sera ainsi la conclusion d'une longue période d'anémie économique.

Après avoir été pauvres, mais économiquement libres, nous serons, comme le chien de la fable, plus riches, mais liés par le collier à la porte de notre maison, laquelle appartiendra à d'autres.

C.

De l'organisation économique de la vie valdôtaine

Il est nécessaire que dès maintenant nous examinions, au point de vue valdôtain, tous les problèmes de notre pays. Il est utile que nous cherchions à leur donner une solution équitable et conforme à nos intérêts. Ces intérêts bien défendus sont à la base du développement social de notre peuple.

J'envisagerai ces problèmes sous trois points de vue : le point de vue culturel, le point de vue agricole, le point de vue industriel-commercial.

Et avant tout notons un fait indéniable et très grave : de tous les peuples de l'Europe, le peuple valdôtain, seul avec celui d'Irlande, depuis 200 ans n'a pas augmenté : il a même diminué. La Vallée d'Aoste était plus peuplée au 18^e siècle que maintenant. Elle était plus peuplée alors que l'unique source de vie était l'agriculture, alors que ni l'industrie, ni le tourisme n'existaient.

Les causes.

Elles sont multiples, mais elles peuvent se réduire à une seule : depuis lors la Vallée d'Aoste, qui avait perdu son autonomie administrative, dont le Conseil des Commis avait perdu toute influence et avait ensuite été dissout, n'a plus été gouvernée selon ses intérêts, mais bien selon les intérêts du Royaume de Sardaigne, ou de l'Empire français, ou du Royaume d'Italie.

La Vallée d'Aoste était un pays soumis, un pays conquis.

Le fait que ses habitants apparemment étaient égaux en droits aux habitants des autres parties de ces États, qu'ils avaient le titre de citoyens, qu'ils avaient droits de vote, ne change rien au fait qu'ils étaient des sujets, des soumis.

Du reste, si l'on observe bien, ces droits étaient exercés par le moyen de députés, c'est-à-dire des "envoyés", des espèces d'ambassadeurs auprès de quelqu'un, soit de quelqu'un [d']"étranger", soit auprès du gouvernement. Or, ce gouvernement faisait les intérêts de l'État dont il était l'instrument, il était le moyen dont la classe dirigeante de cet État se servait pour faire ses intérêts à elle. Que ce fût l'État piémontais ou l'État français ou l'État italien, toujours la Vallée d'Aoste, comme un pays *conquis*, comme un pays *soumis*, payait son tribut - et bien lourd - en hommes et en impôts, mais ne recevait rien en échange, ou mieux elle recevait uniquement ce qu'il convenait à l'État dominateur de lui donner, dans ses propres intérêts à lui État dominateur.

Ainsi là où les intérêts valdôtains étaient en contraste avec les intérêts de l'État dominateur, de la classe dirigeante dont cet État était l'instrument, ils étaient irrémédiablement comprimés, pour favoriser les intérêts généraux de l'État ou de sa classe dominante.

Ainsi à travers les siècles nous voyons la Vallée d'Aoste, privée pendant longtemps

de routes là où l'on retenait que ces routes étaient en contraste avec les intérêts stratégiques, militaires de l'État dominateur, et nous voyons que ces mêmes routes, comme celle de Valgrisanche, ont été construites, ensuite, mais uniquement en fonction et pour le service des intérêts généraux de l'État dominateur.

Ainsi nous voyons la Vallée d'Aoste privée pendant longtemps d'industries et ensuite nous la voyons, comme maintenant, avec de grandes industries qui existent uniquement parce que cela est dans l'intérêt général de l'État dominateur, et ici encore, en foulant aux pieds tous les intérêts locaux, du pays.

Ainsi nous voyons la Vallée d'Aoste privée de tout débouché vers la France et vers la Suisse, parce que cela convenait aux gros bonnets de Turin et de Rome. Nous voyons la percée du mont Blanc empêchée pour favoriser, avant le Fréjus, soit Turin et ensuite le Simplon, soit Milan.

Nous voyons le projet d'endiguement de la Doire foulé [aux pieds] en 1901 (ce me semble) parce que la Société qui faisait ce travail était une société anglaise, soit étrangère à la classe dominante.

Nous voyons les grandes forces hydro-électriques produites dans les centrales uniquement pour les intérêts des industries de la Vallée du Pô, avec du personnel non valdôtain et en ne donnant rien aux communes pour les droits d'eau.

Tout cela pourquoi ?

Parce que le pouvoir politique, administratif, n'existait plus en Vallée d'Aoste, ou s'il existait il était l'émanation du pouvoir central et, évidemment, il était là pour servir ce pouvoir.

Ainsi la population valdôtaine dut, pendant le siècle dernier, s'expatrier, faute de pain.

Ainsi la bourgeoisie valdôtaine ne put se développer et former une classe dirigeante capable, faute de champ d'action.

Nous pûmes conserver pendant quelque temps encore une culture valdôtaine grâce au seul organisme resté autonome et libre en Vallée d'Aoste : le clergé. Nous perdîmes cette culture ou mieux les restes de cette culture quand ce dernier organisme perdit son autonomie avec le Concordat.

Voilà notre histoire de deux cents ans : histoire de peuple vaincu, déchu, devenu serf.

Voilà pourquoi je retiens⁸ que l'autonomie politique, administrative du pays, doive être mise à la base de toute étude sur le développement économique de la Vallée d'Aoste.

Sans la liberté politique la Vallée d'Aoste ne pourra pas se développer économiquement et socialement.

Cela posé, voyons un peu les trois faces du problème social valdôtain : la face culturelle, la face agricole, la face industrielle-commerciale.

La Culture

Le valdôtain est un peuple cultivé : quoique déchu, quoique serf, le valdôtain lit, il étudie, il pense, il écrit.

Le valdôtain a le sens juridique très développé. Cela est dû au fait que dans son

⁸ Soit *j'estime* (ici et par la suite).

immense majorité, il est petit propriétaire et ainsi il doit pourvoir à tous ses besoins, y compris la défense de ses droits.

Le valdôtain lit : cela est dû au fait qu'il a le temps de lire pendant les longues veillées de l'hiver et surtout parce que le clergé valdôtain, qui vient exclusivement du peuple valdôtain et a en moyenne une bonne culture, garde ses attaches avec les familles dont il sort et il est ainsi le ferment de la culture et de l'instruction valdôtaine.

Le valdôtain pense : dans la solitude de la montagne, dans les longues journées de dur labeur, il a le temps de méditer. Il est ainsi taciturne, mais en revanche sa tête est bien outillée et s'il parle ce n'est pas pour dire des mots, mais des paroles, dont chacune a un sens.

Le valdôtain écrit : c'est une conséquence de son aptitude à penser plus qu'à parler. Toute notre littérature, extrêmement riche pour un peuple de quatre-vingt mille âmes, en est le résultat. Et, en général, notre littérature est sobre, dense de pensées, mais un peu dure dans sa forme.

Cependant, ici encore elle porte les traces de sa condition de servitude.

Comme pour tout peuple déchu, qui se réfugie dans le passé lequel est meilleur que le présent, une bonne partie de sa littérature a un caractère historique. Continuellement, instinctivement, sans que nous nous [en] fussions aperçus, nos pères et nous-mêmes avons regardé vers notre passé. Notre passé est beau, bien meilleur que notre présent. Voilà pourquoi nous écrivons de l'histoire.

Je suis bien loin de condamner le fait : l'étude du passé nous pousse à améliorer le présent, mais je constate le fait : le besoin de l'histoire passée prouve que notre peuple sent son esclavage présent.

Nous constatons un autre fait : notre littérature a un caractère qui n'est pas scientifique, mais littéraire : cela est dû au fait qu'elle est produite par deux classes sociales : les prêtres et les "professionisti" : soit deux classes sociales dont les études et la vie sont portées plus vers les problèmes de la pensée, je dirai, pure, que vers les problèmes de la pensée appliquée.

Et tout cela est la conséquence de ce que le peuple valdôtain n'a jamais eu d'industries et d'écoles industrielles, malgré la richesse minière de son sous-sol et l'abondance de ses eaux.

Dans une Vallée d'Aoste ressuscitée il nous faudra, donc, d'après mon point de vue, donner à notre culture un caractère plus conforme à nos besoins de peuple libre et réorganisé.

Toute culture naît de l'école.

Ici encore l'école porte l'empreinte de la servitude valdôtaine. D'après ses maîtres le peuple valdôtain devait fournir des paysans, ou des prêtres, ou des avocats et des notaires, mais il ne devait pas fournir de techniciens. Or, la vie valdôtaine ne pouvait se développer sans le développement technique de son agriculture, de son industrie, de son commerce.

Nous avons un lycée, nous n'avons jamais eu une école technique supérieure, nous avons une école pour maîtres d'école, où se forment les instruments de notre servitude culturelle, mais nous n'avons jamais eu, sauf dans la brève parenthèse du professeur Argentier⁹, une école d'agriculture, une école des arts et métiers, une école de mécaniciens et d'électriciens, une école d'aubergistes.

⁹ La référence est au professeur Laurent Argentier (1845-1915), vice-président du Comice agricole, enseignant à l'École d'agriculture d'Aoste, fondée en 1884.

Et pourtant notre avenir est là : la Vallée d'Aoste ne peut pas rester un pays d'agriculteurs, car ses possibilités agricoles sont limitées quoique encore vastes. Elle doit devenir un pays dont l'économie est basée sur l'agriculture, mais dont le développement dépend d'une industrialisation de l'agriculture, par la production et la vente industrialisée de ses fruits et de ses fontines, et d'une industrialisation intensive de ses centres les plus importants par la création dans ces centres d'industries actionnées par nos forces motrices si riches, et d'une organisation de ses petits centres et de ses villages les plus reculés par le développement intensif de l'artisanat qui y remédierait à la pauvreté de l'agriculture pure.

Toute notre organisation scolaire devrait ainsi être adressée dans ce sens :

Au centre, à Aoste, une école de lettres et d'études scientifiques et agricoles supérieures, pour la formation des classes dirigeantes.

Dans les centres les plus importants de la Vallée des écoles post-élémentaires pour la formation des techniciens de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Dans les chefs-lieux de commune une ou des écoles élémentaires supérieures (4^o et 5^o).

Dans tous les villages, même reculés, des écoles élémentaires inférieures.

Tout cela devra avoir une organisation autant que possible autonome.

Chacune des écoles post-élémentaires doit avoir un caractère particulier : par exemple l'école post-élémentaire de Courmayeur, où il y a des hôtels, doit enseigner aussi à être hôtelier, celle de Cogne, où il y a le fer, doit enseigner à être forgeron, celle de Morgex, où il y a du bois, à être menuisier, celle de Gressoney, où il y a déjà une tradition en ce sens, à être sculpteur en bois, celle de Brusson, où il y a du bétail, à être, je suppose, cordonnier, celle de Gignod ou d'Étroubles à être fruitier. Chaque école post-élémentaire aura ensuite l'enseignement de l'agriculture, car tout valdôtain de demain doit connaître l'agriculture.

C'est des écoles post-élémentaires que j'attends la formation de ces petits industriels, de ces agriculteurs spécialisés, de ces artisans spécialisés qui doivent former la masse du peuple valdôtain de demain, de ce peuple qui continuera à travailler dur, comme cela est dans son caractère, mais dont les possibilités économiques seront multipliées.

Les écoles supérieures d'Aoste doivent recevoir des écoles post-élémentaires les meilleurs éléments et leur donner une culture supérieure littéraire ou scientifique, selon les aptitudes de chacun.

De ces écoles devront sortir les avocats, les notaires, les ingénieurs, les géomètres, les professeurs, les enseignants des écoles élémentaires supérieures et post-élémentaires, dont les meilleurs dirigeront les destinées de notre peuple.

Ainsi la culture sera à la base du développement de notre peuple.

L'agriculture

Mère nourricière de l'humanité, l'agriculture est la base de la vie économique de notre peuple. Elle le sera aussi à l'avenir.

Plusieurs problèmes devront être étudiés et avoir une solution.

1^o - L'organisation de l'irrigation, surtout dans la partie centrale de la Vallée d'Aoste.

2^o - La transformation de la culture des vignobles.

3° - L'organisation de la production du lait et autres produits du [lait].

4° - L'organisation pour l'écoulement des produits agricoles.

5° - La réorganisation de la petite propriété.

6° - L'organisation de la forêt.

1° - Notons avant tout que depuis qu'elle est habitée et cultivée, la Vallée d'Aoste a une forme d'agriculture fixe : la petite propriété. Dans le monde les régimes politiques et économiques ont pu changer et ils pourront changer à l'avenir. Mais dans notre Vallée il sera impossible de modifier la base de notre agriculture qui a été, est, et restera la petite propriété. Cela est la conséquence de la nature de notre sol montagneux, où seule la forme de culture directe de l'homme sur la terre est possible.

Notre terre est fertile, mais elle a besoin de la main du maître qui la laboure, qui la cultive, qui la façonne à son image. Dans les grandes plaines où la terre est égale comme les hommes, où les horizons sont uniformes, la machine peut en partie remplacer la main de l'homme. La petite propriété peut, peut-être, être remplacée par la grande propriété, qu'elle soit privée ou collective.

Chez nous non.

La terre est variée, parce que nous avons toutes les cultures, tous les climats, tous les genres de sol. Elle est variée parce que elle repose sur les flancs de la montagne où elle assume des formes toujours différentes. Elle est variée dans toutes ses parties, dans tous ses détails, dans tous ses coins. Elle est si variée qu'il n'y a pas en Vallée d'Aoste deux prés, deux champs, d'égale forme et dimension.

Comment la machine brute pourrait-elle travailler sur un sol si varié ?

Seul le bras de l'homme guidé constamment par son intelligence peut la cultiver.

Et cette terre, labourée par l'intelligence de l'homme autant que par son bras, acquiert un caractère quasi humain, tant elle reflète en elle-même son maître.

Ainsi un champ est plus au moins nivelé et fertile, selon le degré de laboriosité de son maître, un pré est plus au moins vert, plus au moins productif, selon le degré de ses fumures, de son arrosage, soit du degré de capacité agricole de son maître.

Un verger, une vigne, sont plus au moins gracieux et riches selon le goût de leur maître.

Et ainsi se forme entre l'homme et la terre cette communion, cette fraternité comme entre deux êtres.

Ainsi l'homme aime sa terre, et sa terre aime, dirais-je, son maître : elle se fait belle pour lui, elle produit pour lui.

Tel est le poème de la terre valdôtaine.

Mais revenons au raisonnement.

Je ne veux, donc, pas toucher à ce qui est le caractère de notre terre et, partant, de notre agriculture.

Dans une réorganisation de notre Vallée il nous faudra, donc, avant tout tenir compte du fait que la petite propriété est et sera la base de notre agriculture.

Cependant, plusieurs problèmes se posent en Vallée d'Aoste que l'individu seul, isolé, ne peut pas résoudre.

Si ces problèmes avaient pu se résoudre avec du travail individuel notre paysan les aurait résolus, sous quelconque régime politique et, je dirais même, *contre* quelconque régime politique.

Mais ces problèmes doivent être résolus uniquement à travers la collectivité, soit à

travers les organes administratifs de la collectivité, de l'État.

Et ici encore nous constatons que l'économie est liée à la politique.

La Vallée d'Aoste est fille des ses eaux.

Notre sol, fils des glaciers, est sablonneux : il donne beaucoup, mais il a besoin de beaucoup d'engrais et de beaucoup d'eau.

Notre Vallée s'est peuplée à mesure que nos ancêtres ont construit des rus d'irrigation. Elle s'est dépeuplée à mesure que ces rus d'irrigation ont été démolis par le temps, faute de réparations et je dirais dans les mêmes proportions.

Le premier problème valdôtain en relation à notre agriculture est, donc, celui des rus.

Et ici encore nous constatons un fait : depuis près de 200 ans, on n'a plus *construit* de grands rus d'irrigation, si l'on excepte le Ru de St-Pierre, tandis que tous les autres grands rus valdôtains datent des temps où la Vallée d'Aoste était libre.

Dans ces temps-là, les pouvoirs publics ont guidé et même forcé l'initiative individuelle. Ils ont réuni les énergies individuelles pour édifier ces oeuvres, dont la portée économique est immense pour notre Vallée.

Combien de rus avons-nous ? Je ne saurais le dire. Tous les coins de la Vallée ont leur ru, tous les prés ont leur pose d'eau, qui est là pour garantir la fertilité du sol.

Il y a une zone de la Vallée, cependant, qui est plus pauvre d'eau et de rus : c'est la bande de terre qui forme l'*adret*, le versant le plus ensoleillé de la Vallée centrale, qui va d'Arvier à Émarèse.

Dans une Vallée d'Aoste réorganisée cette bande de terre, la mieux exposée comme climat, la plus salubre, devra être l'objet de soins tout particuliers.

Cette bande de terre a été jadis cultivée dans la partie basse en vignobles, aujourd'hui phylloxérés, dans la partie haute en champs de blés, aujourd'hui en partie transformés en incultes.

Avec les moyens de la technique moderne, avec des galeries traversant les montagnes, avec des lacs artificiels captant les eaux pour les mois de sécheresse, avec le ciment qui défend les rus, dont le parcours est particulièrement long, contre les pertes par infiltration, il sera possible d'arroser cette bande de terre et, partant, de la fertiliser.

D'autres zones ont aussi besoin de cette politique d'irrigation, mais je cite cette bande dont l'importance est primordiale.

Dans une Vallée d'Aoste réorganisée avec les épargnes des paysans valdôtains nous constituerons des Sociétés, des "Consortes", pour la construction de nouveaux rus et pour le développement des rus qui existent déjà.

Après la construction des rus, l'administration ou la Société pourra vendre l'eau à chaque propriétaire tant de l'heure, comme cela est fait pour le Canal Cavour. Graduellement, avec les contributions des propriétaires des terrains de la zone, ceux-ci pourront racheter les rus des Sociétés constructrices ou "Consortes" constructeurs, et en devenir maîtres, après un temps plus ou moins long, 50 ans par exemple.

Je retiens que ce soit une forme d'emploi de capitaux particulièrement recommandable et sûre et une manière de valoriser notre pays et notre agriculture, de lui donner un nouvel essor.

Je fais ici des noms de grands canaux d'arrosage et de régions qui pourraient en bénéficier. Sans prétendre de pouvoir faire une liste complète ni précise.

1° - Un grand ru qui partant de Courmayeur arroserait la zone entre Pallaisieux (Pré-St-Didier), par l'*adret* de Morgex, jusqu'au-dessus de Villaret-sur-La Salle, y compris

la zone très belle du bas de La Salle, et de Échallod.

2° - Un grand ru, ramassant les restes de l'eau de la Doire de Vertosan, après les canaux supérieurs de Vens et de Cerlogne-Clavel et arrosant toute la zone entre le chef-lieu de St-Nicolas et de St-Pierre.

Ce ru pourrait être alimenté par un petit lac artificiel au bas de Vertosan, captant le trop d'eau des mois de mai, juin et juillet en faveur du mois d'août et [de] septembre.

3° - Le Ru de Pamperdu, existant anciennement, et allant de Valgrisanche à la zone de Combes d'Introd et Grand et Petit-Aury-sur-Arvier.

4° - L'agrandissement des rus "Ru neuf" et "Prévôt", pour arroser les collines d'Aoste et de Sarre.

5° - Un grand ru par tubation à siphon, portant l'eau de Cogne à la colline de Gressan et Charvensod à travers la galerie d'Eau-Froide.

6° - La prolongation des Rus Prévôt et Baudin, jusqu'à Quart et Nus.

7° - La percée de la Becca d'Avert entre St-Barthélemy et Grand-Ville-sur-Verrayes, et l'agrandissement du ru venant de Torgnon, pour arroser tout l'adret de Diémoz et de Verrayes.

8° - La prolongation et l'agrandissement du ru passant au-dessus de Chaméran, pour l'arrosage de toute la zone de Chambave et le bas de Diémoz et Verrayes.

9° - Un grand canal, prenant à St-Marcel, à la Digue, pour arroser toutes la plaine de Fénis, l'" envers ¹⁰ de Chambave et la zone basse de Pontey.

10° - Le développement des rus de Châtillon pour arroser toute la partie haute de St-Vincent jusqu'à la colline de Montjovet.

11° - Le développement du Ru du Col du Joux, par une galerie sous la direction de Extrepiéra, pour l'arrosage de toute la colline haute de St-Vincent, d'Émarèse et de Challant.

Je répète : ce sont des exemples et des noms. Mais de là nous voyons l'oeuvre immense qui nous reste à faire en ce champ : oeuvre qui, je le répète, ne pourra être exécutée sans l'intervention directe des pouvoirs publics, sans, j'insiste, l'intervention directe d'un pouvoir valdôtain, local, libre, n'ayant pas besoin d'aller à Rome pour bouger un doigt.

Ce problème de l'irrigation est si grave et sa solution aura de telles conséquences dans l'économie valdôtaine que j'ose l'appeler le problème numéro un de l'agriculture valdôtaine.

Je retiens que la zone arrosée par ces nouveaux rus pourra nourrir plus de 50.000 habitants en plus.

Évidemment il faudra réviser toute la législation sur les eaux publiques, empêcher que l'industrie hydro-électrique avec ses concessions d'eau n'entrave la construction des nouveaux rus, ce qui est parfaitement possible.

Ici encore l'économie est liée à la politique.

2° - De la solution du problème de l'irrigation dépend un autre problème : celui de la transformation de l'agriculture dans ces zones.

Je disais que la partie basse était une zone de vignobles, la partie haute une zone de champs à seigle. Avec l'eau, tout cela devra se transformer en prés, et dans la partie basse en prés vergers.

¹⁰ Mot du patois franco-provençal désignant le versant d'une montagne exposé à nord.

En Vallée d'Aoste le bétail est la première richesse. Les fruits du bétail priment sur tous les autres, par leur quantité, par leur valeur économique.

Je retiens, au contraire, que la culture du vignoble a toujours été un poids que l'agriculture valdôtaine a traîné à ses pieds, depuis des siècles.

La vallée centrale a toujours eu trop de vignes et on y a toujours trop bu de vin.

Une famille de paysans valdôtains de la vallée centrale travaille du mois de mars au mois d'octobre pour produire 10-15-20 hectolitres de vin, elle y sacrifie ses meilleures énergies, des capitaux, une grande partie de son temps. Et après ce long et dur travail elle produit un peu de vin, qu'elle ne vend pas, mais qu'elle boit bien souvent à tort et à travers, dans les jours de loisir plus que dans les temps de travail, entre amis de la " grolla "¹¹ plus qu'entre compagnons de travail.

Je ne suis pas un ennemi du vin, j'aime mon petit verre à chaque repas, et je retiens qu'il est bon de ne pas faire l'abstinence absolue du vin, comme notre toujours regretté et tant aimé Abbé Trèves l'enseignait : mais je retiens qu'en Vallée d'Aoste on boit trop, et que ce trop de vin bu est tout de la richesse perdue pour l'économie valdôtaine et tant de santé en moins pour les hommes valdôtains.

Je retiens, par conséquent, qu'il faut réduire la culture de la vigne à ces zones où le vin est bon et où une autre culture et surtout la culture à pré n'est pas possible.

Avec le développement de l'irrigation, du reste, cela ira de soi-même, car notre paysan n'est pas bête et en général il sait faire ses comptes.

Il faudra seulement l'encourager, le guider, lui donner les moyens pour procéder à la transformation des cultures.

Cette transformation dans le haut¹² pourra seulement avoir comme conséquence le développement des prés arrosables, c'est-à-dire de ces " novisse ", " noveus ", que nous trouvons si fréquemment dans la région de Gignod et Excenex en conséquence du développement récent du " Ru neuf ".

Dans le bas¹³, il faudra encourager, en plus de la transformation de terres en prés, la culture des arbres à fruits.

À ce propos, le gros des cultures devra consister en pommes et poires d'hiver, soit en produits pour l'exportation. Mais il ne faudra pas négliger la culture des fruits d'été, soit des cerises, des pommes, des pêches, des poires d'été, des abricots, pour la production de confitures.

Ici l'agriculture sera liée à la petite industrie dont je parlerai ci-après.

3^o - Le troisième point où les pouvoirs publics devront intervenir c'est la production du lait et de ses produits.

C'est la principale production de la Vallée d'Aoste : elle le sera plus encore quand le développement de l'irrigation aura augmenté de beaucoup la superficie des prés.

La production de lait en Vallée d'Aoste a toujours été abondante. Cependant, la fabrication des produits du lait, et surtout de la fontine et du beurre, et leur vente industrialisée, ont fait des progrès seulement après la construction du chemin de fer Ivree-

¹¹ Mot du patois franco-provençal désignant la coupe en bois, symbole valdôtain de l'amitié.

¹² C'est-à-dire dans la moyenne montagne.

¹³ C'est-à-dire dans le fond de la vallée.

Aoste. Depuis lors il a été possible et économiquement convenable d'exporter les produits du lait et d'importer les grains.

Nous devons, donc, continuer en ces sens. Pour ce faire, je retiens qu'il y a du bon travail à faire sur ces trois points :

- a) le développement des laiteries pour la production de la fontine en grande quantité ;
- b) la réorganisation des " mayens ", soit fermes de mi-montagne, et leur transformation en pâturages du printemps ;
- c) le développement des hauts pâturages pour la production en été de la fontine.

a) Le développement des laiteries devra être la conséquence des écoles post-élémentaires de fruitiers, dont je parlais dans le chapitre de la culture. On y formera la conscience sociale, collective de laiterie, dont on voit les bénéfices dans certaines communes de la haute Vallée où elle est déjà formée.

On y formera les techniciens de la fontine, les fruitiers, qui devront être l'élite de la population paysanne, par leur instruction et leur capacité professionnelle. Cette catégorie a toujours été laissée à elle-même, sans guides, sans aides. Il y a pourtant des individus d'une capacité exceptionnelle, qui font maintenant, je dirais, des miracles.

Ce sont les fruitiers de demain qui formeront les chefs de la paysannerie valdôtaine.

Ainsi la production de la fontine pourra être augmentée, elle pourra aussi se fixer dans des types précis dont la vente sera organisée partout.

Après la production de la fontine, la production du beurre aura son poids dans notre économie. À ce point de vue je retiens qu'il nous faut soustraire la production de beurre à la fluctuation des saisons. Aujourd'hui le prix du beurre oscille entre un minimum au printemps, période de grande production, et un maximum en automne, période de moindre production. Pour remédier à ce fait nous avons un moyen : le beurre peut être gardé longtemps s'il est fondu. Pourquoi ne pourrait-on pas lancer la vente du beurre fondu dans des petits vases en verre, bien clos ? Et à prix fixe pendant toute l'année.

Notre paysan fond son beurre et il voit que cela convient et à son estomac et à sa bourse. Pourquoi ne formerait-on dans les milieux des consommateurs la mentalité¹⁴ au beurre fondu ? C'est un détail qui aurait, cependant, son importance dans l'économie valdôtaine.

b) La réorganisation des " mayens " est un problème dont l'importance est assez grande et la solution assez difficile.

Dans la période de plus grand développement de la population valdôtaine le " mayen " produisait du blé et du bois et un peu de lait. Pour cela il fallait, cependant, beaucoup de travail, car la terre cultivée à blé exigeait de la main d'oeuvre et ne donnait pas beaucoup de produit, faute d'engrais suffisants.

Ainsi nos " mayens " ont été ces dernières 50 années considérés un peu les cendrillons de l'économie de chaque famille : leurs maisons ont été négligées, leurs cultures abandonnées, leurs prix de vente réduits bien bas.

Il faudra faire tout le possible pour régénérer les " mayens ". Après les vignobles transformés en près, il faudra transformer en près les " mayens " aussi.

¹⁴ Soit le goût pour le beurre fondu.

Cela viendra comme conséquence de l'augmentation du bétail en bas. Le nombre [des têtes] de bétail d'hiver devant presque doubler, il faudra augmenter les pâturages pour la saison d'été. Les hauts pâturages étant insuffisants, les " mayens " pourront donner les pâturages de mai-juin, après quoi les vaches monteraient dans les hauts pâturages.

Cette transformation des " mayens " en pâturages a, du reste, déjà lieu en certaines communes de la Vallée d'Aoste. L'" inalpe "¹⁵ au lieu de se faire, comme maintenant, à la St-Bernard, pourrait être anticipée vers la mi-mai dans les " mayens ", qui seraient transformés en bas " tramouails "¹⁶ des alpes.

c) Pour ce qui regarde le développement des hauts pâturages, notons qu'il y a actuellement des inconvénients dans leur organisation : avant tout leur concentration dans peu de mains. Ainsi les familles riches de la Vallée d'Aoste ce sont les familles propriétaires de montagnes¹⁷. Le phénomène social n'est pas très ancien : il date de quelques siècles. On me dit que les premiers à organiser les montagnes sous cette forme ce furent les Peccoz de Gressoney. En tous cas dans le moyen-âge la plupart des alpes étaient divisées entre plusieurs propriétaires : c'étaient bien souvent des villages de haute montagne où émigraient pendant l'été les femmes et les enfants des familles d'en bas.

Nous ne pourrions pas retourner exactement à cette situation ancienne dont les avantages sociaux, surtout pour le développement des enfants, étaient pourtant bien grands.

Il nous faudrait, cependant, chercher un moyen pour unir l'avantage de la production industrialisée de la fontine, avec l'avantage social du séjour prolongé des enfants en haute montagne.

Ce moyen pourrait être donné par l'amélioration des constructions de haute montagne afin de les rendre plus commodes surtout dans la partie chambres à coucher des hommes et par l'organisation d'écoles de fruitiers dans chaque montagne.

On pourrait par exemple exiger que chaque fruitier patenté ait plusieurs séjours, soit saisons, en montagne avant d'obtenir son diplôme.

Ce sont des idées, que j'expose, qui ont fermenté dans ma tête, et que je soumetts à votre examen.

Pour obvier à la concentration des montagnes dans peu de mains, très riches, il faudrait fixer des impôts très élevés pour les propriétaires des alpes dépassant les 100 vaches ou ayant plusieurs alpes.

Je retiens, cependant, que celui-ci est un problème de moindre importance, car je ne crois pas complètement nuisible à la formation d'une élite intellectuelle valdôtaine la constitution de patrimoines suffisants pour le maintien aux études des enfants.

Un autre problème regardant nos hauts pâturages c'est la transformation des pâturages consortiaux ou indivisés entre plusieurs propriétaires, en alpes proprement

¹⁵ Mot du patois franco-provençal désignant la montée du bétail vers les hauts pâturages.

¹⁶ Tramouail ou tramail : mot du patois franco-provençal désignant une station d'alpage, utilisée en général au début de la saison du pâturage de haute montagne.

¹⁷ Soit *alpes*.

Dans le patois franco-provençal avec ce terme l'on désigne une alpe composée, en général, de trois sections, basse, moyenne et haute, appartenant toutes à un seul propriétaire, qui en dispose selon les nécessités du pâturage.

dites. Les pâturages des consorceries, susceptibles de culture d'alpe, devraient être transformés.

Pour ce faire il faudra donner la personnalité juridique aux consorceries afin qu'elles puissent avoir une administration régulière et sortir de l'anarchie dans laquelle elles vivent maintenant.

Le problème des consorceries ne regarde pas seulement les montagnes. Il regarde aussi les bois. J'en parle maintenant en passant. J'y retournerai plus tard.

4° - L'organisation de l'écoulement des produits du sol.

Je n'aime pas l'étatisation de l'économie. Je n'aime pas l'État commerçant, industriel. L'État est une grosse machine, lente dans ses mouvements, dépensant quantité d'énergie dans le fonctionnement de ses rouages.

L'État, en économie, arrive toujours en retard, il gâche ce qu'il a en main, il empêche à l'individu de travailler.

Cependant, l'État peut et doit intervenir, là où l'initiative individuelle est insuffisante.

Ainsi dans l'organisation de la vente des produits agricoles, il faut que l'État coordonne les initiatives individuelles.

Notre production agricole, en fontines et en fruits, n'a pas l'écoulement qu'elle pourrait avoir, surtout parce qu'elle manque de grands magasins de dépôt dans les centres d'exportation de notre Vallée et dans les centres d'importation, soit les diverses villes.

Ainsi une partie de la production se détériore avant d'arriver au consommateur. Elle y perd ses qualités de finesse, de parfum, qu'on goûte dans les produits bien conservés. Pour cela, il faudra construire dans les principaux centres valdôtains les grandes caves à fontine, les grands magasins à fruits, ayant toutes les données rationnelles pour la parfaite conservation des produits et où le travail lui-même pour la conservation de ces produits sera plus facile et moins onéreux.

À côté de ces magasins pourraient surgir des petits établissements pour l'utilisation des déchets, afin que rien ne se perde.

Des magasins identiques pourront être construits dans les centres d'importation de manière que quiconque voudra avoir des produits valdôtains de bonne qualité, pourra les avoir à tous moments.

Ces magasins pourront être construits par l'État ou par les " Consorces " des producteurs. Mais en tout cas ce sera un bon placement d'argent pour les capitalistes et du bon travail pour les producteurs.

Ici encore, l'initiative individuelle après avoir été opportunément guidée, suffira ensuite pour faire marcher et développer la machine agricole et commerciale de production et de vente des produits.

Mais ici encore il faut que les pouvoirs publics ne soient pas à Rome ou à Paris, mais bien à Aoste, à la source de la production.

5° - Et je viens à un autre problème de l'agriculture valdôtaine : notre propriété s'est pulvérisée. Si la petite propriété est une bonne chose, si elle est même la manière la plus parfaite d'organisation économique de l'agriculture, car elle fait du petit propriétaire le patron et l'ouvrier, éliminant la grande plaie de l'humanité qui est l'exploitation de l'homme par l'homme, si, j'ai dit, la petite propriété est la seule forme possible d'agriculture dans notre sol si varié, elle devient nuisible quand elle se pulvérise, elle

s'émiette.

Ce processus de pulvérisation, d'émiettement est si avancé qu'il n'est pas rare de voir des patrimoines très petits, des patrimoines suffisant à peine pour une ou deux vaches, formés par 100, 150, 200 lambeaux de terre. Et ces lambeaux de terre sont si petits, si nombreux, si éparpillés sur un vaste territoire que le paysan perd une grande partie de son temps sur les chemins, à courir d'un morceau de terre à l'autre, pour le fumer, pour l'arroser, pour y récolter les produits du sol.

Cette quantité de morceaux de terre a plusieurs conséquences délétères pour l'économie valdôtaine. J'en citerai quelques-unes.

1^o - Les frais de production sont infiniment plus grands que sur une propriété unique ayant la maison d'habitation et les locaux de conservations tous proches.

2^o - La quantité énorme des confins crée quantité d'occasion pour des heurts, pour des procès entre propriétaires confinants, pour les passages, pour les eaux, pour les murs de soutien¹⁸.

3^o - La pulvérisation des propriétés rend impossible quelconque travail un peu important de transformation des cultures et de bonification du sol.

D'autre part il n'est pas possible de créer partout la petite ferme ayant la terre et la maison contiguës, qui est l'idéal de la petite propriété, où le travail devient léger, car il se réduit à ce qui est productif, où la maison est libre des entraves des voisins, où il y a du soleil et de la lumière, où la contamination des vices est plus difficile, où la famille nécessairement se développe mieux.

Ce n'est pas possible, parce qu'il n'y a pas de l'eau potable dans tous les endroits pour qu'une habitation puisse y surgir, parce que la culture des terres ne peut pas être égale partout.

Cependant, il faut que notre agriculture s'organise en ce sens : qu'on forme des fermes uniques là où cela est possible, qu'on regroupe au moins les propriétés dans les autres zones.

Pour cela il faudra que les pouvoirs publics interviennent.

Leur intervention pourra s'exercer en deux sens :

a) Une organisation des eaux potables, afin de créer la possibilité de construire des maisons hors des centres habités, autour desquelles pourraient se concentrer les terres et former la ferme.

b) Une organisation des chemins de campagne, afin de rendre commode l'accès à toutes les fermes.

c) Des lois rendant possible la concentration des propriétés.

Les deux premiers points sont simples à résoudre. Il suffit que les pouvoirs publics interviennent pour exproprier les sources et pour les capter dans un réseau de distribution le plus large possible. Il suffit que les pouvoirs publics interviennent pour organiser la construction des chemins de campagne pour laquelle, du reste, l'initiative personnelle ne manquera pas.

Le troisième point est plus difficile à résoudre. Comment rendre possible la concentration des propriétés ?

Dans mes études de droit il m'est arrivé d'avoir connaissance des principes de "l'ingrossamento" qui existait à Florence au moyen-âge. Ce principe consiste en ceci. Le propriétaire d'une propriété peut obliger son voisin à lui vendre une propriété contiguë en

¹⁸ Soit *de soutènement*.

payant le double de sa valeur.

Ce principe n'est pas sympathique en lui-même, car il met le petit propriétaire à la merci du grand propriétaire.

Notons, cependant, ce fait : en Vallée d'Aoste il n'y a pas de grands propriétaires. Dans nos villages il n'y a que de petits propriétaires. Le petit propriétaire en réalisant d'un côté le double prix de son terrain, peut là où il a une propriété plus grande procéder à la même opération contre un voisin. Et ainsi pourraient se réformer ces propriétés de dimensions suffisamment grandes pour pouvoir être facilement travaillées et qui pourraient donner un meilleur produit.

Pour empêcher que ce principe ne devienne une arme des gros propriétaires contre les petits on pourrait en limiter l'application aux propriétés inférieures à une superficie fixée dans chaque commune par une commission "ad hoc".

Je retiens, cependant, que les avantages économiques de ce principe seraient suffisamment importants pour en justifier l'application.

6° - Je touche au dernier point de mon exposé, qui devient déjà long malgré son caractère extrêmement sommaire : au problème de la forêt.

En Vallée d'Aoste il nous manque une conscience forestière. L'oeuvre de la " Milizia forestale " d'autre part a été nuisible plus qu'utile à cette conscience. Ici encore la " Milizia forestale " étant un organisme à base militaire, agissant dans des buts particuliers, qui en tout cas ne sont pas ceux du pays valdôtain, ne fait pas nos intérêts forestiers. Loin de là.

Ainsi, après le rigorisme absurde de ces dernières années, nous sommes venus au laisser faire le plus ample de ces années-ci, où l'on détruit nos bois, en les massacrant.

La Vallée d'Aoste a, dans ses forêts, une richesse qui doit non pas diminuer, mais augmenter.

Pour cela il faut que le bois devienne une culture, comme le pré, la vigne et le champ.

L'école professionnelle pourra former la conscience forestière de notre peuple. Mais il faudra aussi que les autorités publiques interviennent, soit pour coordonner les efforts individuels, soit pour organiser l'exploitation rationnelle des forêts, soit pour permettre la reconstruction de grandes forêts là où c'est la seule culture économiquement convenable.

Ainsi il faudra aider le reboisement par la formation de pépinières, par la détermination de limitations à certains droits de pâturage dans la période de croissance des petits plants.

Il faudra organiser des petites industries de la cellulose pour consommer les produits de bois tendre, des établissements de meubles pour la consommation des bois durs.

Il faudra ici encore appliquer le principe de " l'ingrossamento " pour que les forêts puissent avoir des dimensions suffisantes, à ce que le propriétaire puisse y faire les travaux nécessaires, soit pour le reboisement, soit pour l'exploitation.

Et ainsi je termine.

J'ai touché à certains problèmes de notre agriculture.

Je ne prétends pas avoir étudié et même examiné un problème si vaste.

Mon but a été de mettre en relief ce qui pourrait être fait par nous, en faveur de notre agriculture, de nouveau, de différent et même de révolutionnaire.

Tout cela dans le but du développement social de notre peuple, afin de pouvoir regagner le temps perdu en 200 ans d'administration centralisée, en 200 ans de servitude

politique et économique.

De ce fait nous pouvons comprendre l'importance capitale du moment historique dans lequel nous vivons.

En ce tournant de l'histoire notre avenir se fixe pour des siècles : nous serons maîtres ou chiens selon le résultat de ce qui va avoir lieu.

Et j'entre dans les détails.

Notre plus grande richesse minière c'est le fer de Cogne. Cette richesse est maintenant exploitée par l'État italien, contre nous. Elle nourrit une grande industrie que je retiens vitale même en dehors des moments actuels de guerre. Cette industrie est totalement dans des mains étrangères. Les valdôtains y travaillent nombreux, ils y gagnent de l'argent et ils y usent leur santé, mais tous dans la condition de subordonnés, de serviteurs.

Cette grande industrie qui se nourrit de notre richesse est même organisée contre nous : elle est l'instrument dont se sert l'État italien pour nous asservir de plus en plus.

Les chefs de la " Cogne "¹⁹ sont aussi nos chefs ou plutôt nos patrons politiques. Ils dominent en Préfecture, à Aoste, ils dominent dans nos administrations communales. Ils dominent [en] sacrifiant délibérément nos intérêts au profit de ceux de la " Cogne ". La première conséquence d'une délivrance politique de la Vallée d'Aoste, ce sera l'entrée en possession de la part des valdôtains des leviers de commande de cette grande industrie.

Je ne me fais pas d'illusions : cette entrée en possession aura lieu à travers des convulsions épouvantables, où beaucoup de valdôtains aveugles regretteront les temps passés, les temps du collier au cou et du plat assuré.

Elle aura lieu à travers une crise de la " Cogne ", à travers la fermeture d'une grande partie de ses activités après la guerre.

Mais après cette crise, tout l'outillage industriel restant en fonction, il sera possible de transformer cette grande industrie de guerre en industrie de paix.

Ce sera le moment où les valdôtains devront prendre en main, dans leurs mains, la direction des établissements.

Le fer continuera à sortir des entrailles de Liconi, il continuera à rouler jusqu'à Aoste, il continuera à y être fondu.

Tout cela avec l'outillage qui existe déjà. Ensuite il sera travaillé. Il servira pour la fabrication de parties de machines. A côté de la " Cogne ", il faudra, donc, organiser les industries qu'elle alimentera. Ces industries devront être, autant que possible, de petites industries. Des industries de précision. Des industries qui fourniront, aux marchés, des machines qui devront exceller surtout par leur qualité.

Nous devons aspirer à la qualité plus qu'à la quantité, soit parce que notre fer est de qualité supérieure, soit parce qu'il coûte en moyens de transport, enfin parce que c'est dans la nature du valdôtain, qui a dans son sang le sérieux du paysan montagnard, de faire des travaux finis.

L'organisation de ces industries tributaires de la " Cogne " sera le "grand oeuvre" de la génération de la résurrection, de nos fils. Notre génération, la génération de la délivrance n'a pas la préparation technique et elle n'aura pas même le temps matériel pour

¹⁹ La référence est à la " Società Nazionale Cogne ", industrie sidérurgique de pointe.

organiser ce grand travail. Nous en jetterons seulement les bases nécessaires.

Nous serons les hommes de la grande crise, les hommes que beaucoup de contemporains maudiront peut-être, les hommes qui porteront l'arrêt de la "Cogne" actuelle, c'est-à-dire la crise économique à Aoste, c'est-à-dire la misère d'un certain groupe de propriétaires de maisons d'Aoste.

Il nous faudra avoir le courage de supporter cela.

Mais il nous faudra aussi tout de suite retenir dans une industrie aux activités limitées ceux des valdôtains qui ont déjà des capacités techniques suffisantes, ceux des valdôtains qui sont déjà dans la "Cogne".

De 6.000 ouvriers la "Cogne" tombera peut-être à 2.000 ouvriers. Mais ces ouvriers seront des valdôtains.

Et les fils de ces ouvriers qu'il faudra instruire, qu'il faudra envoyer en grand nombre dans les écoles industrielles, dans les ateliers de France, de Belgique, d'Angleterre, ces fils fonderont les petites industries spécialisées filles de la "Cogne".

Ainsi se formera la petite bourgeoisie industrielle valdôtaine.

Ainsi Aoste, après la crise économique qui suivra à la guerre et à la délivrance, verra un bien-être économique, un développement qui devra en faire une petite "Essen", un petit "Creusot" des Alpes.

Elle fournira à la Suisse, à l'État des Alpes, le fer dont elle est tributaire aux autres pays.

L'organisation de l'industrie du fer de Cogne est et sera la première source de richesse industrielle de notre Vallée. Mais elle ne sera pas la seule source. Les autres mines, celles qui sont déjà en activité et les autres qui pourront être exploitées, dans tous les coins du pays, devront servir au fonctionnement des petites industries qui seront organisées un peu partout sur notre sol.

Ainsi le cuivre de Bionaz, d'Ollomont, de St-Marcel devront alimenter de petites industries du cuivre à Valpelline et à St-Marcel. Les mines d'amiante d'Émarèse devront fournir la matière [première] à des fabriques de tissus d'amiante à Émarèse ou Brusson ou St-Vincent. Les mines de pyrite de Champdepraz alimenteront une industrie qui pourra être organisée dans les plaines de Champdepraz et transformer ce petit désert en une petite ville.

En plus des industries dépendant directement de nos mines, il faudra maintenir et développer les autres industries dépendant des autres produits de notre Vallée : les industries du bois et celles de la cellulose qui en dépendent, les industries du lait et surtout de la caséine, les industries des fruits et surtout des confitures, les industries des herbes de montagne et surtout des liqueurs et des parfums.

D'autres industries que nous ne pouvons pas prévoir pourront encore se développer en Vallée d'Aoste, grâce au fait capital de notre économie : au fait que notre Vallée est extrêmement riche en chutes d'eaux. La production des forces électriques ne devra pas seulement être une industrie en soi.

Ce sera la condition nécessaire pour le développement des autres industries employant les forces électriques pour leur actionnement. Et nous venons ainsi à parler des forces électriques.

En un premier temps notre Vallée continuera à être exportatrice d'énergie électrique.

Nous vendrons ces forces.

Tandis que maintenant à cause de notre état de servitude politique, les grandes

sociétés ont construit chez nous leurs canaux, leurs chutes et leurs centrales, qu'elles emploient, pour les actionner, nos eaux, qui sont notre bien, sans nous dédommager en rien, dès le moment de la libération il faudra que les contributions pour la dérivation des eaux viennent nous aider à faire face à nos obligations financières.

Ce devra être la principale source financière de notre administration publique.

Dans un second temps, cependant, et graduellement, selon les possibilités du moment, il faudra forcer ces énergies à se consumer sur place²⁰. Il faudra, si ce n'est faire le bloc des énergies, certainement conditionner l'exportation d'une partie des forces à un emploi en Vallée d'Aoste de l'autre partie de ces mêmes forces.

Enfin en un dernier temps il faudra essayer d'avoir " in loco " l'emploi total de nos forces.

Une politique de ce genre porterait inévitablement à une industrialisation de tous nos centres un peu importants, avec les avantages que cela comporterait pour le développement économique de notre peuple.

Pour tout cela il faudra des hommes, des techniciens. Et ce seront les écoles professionnelles, techniques qui nous les fourniront.

Voilà pourquoi j'insiste à accuser nos gouverneurs qui nous ont toujours arrêtés dans notre développement, en faveur des *autres*, en nous privant d'écoles professionnelles, techniques.

Jusqu'ici j'ai parlé de l'industrie.

Il faut parler aussi du commerce qui est le poumon de l'industrie.

Le commerce se développera à mesure que les industries se développeront, en relation directe.

Les pouvoirs publics contribueront au développement du commerce surtout en facilitant l'organisation des transports : par route, par rail, par avion.

Ces transports au lieu d'avoir lieu uniquement à travers la passe de Pont-St-Martin, auront lieu dans plusieurs directions et surtout dans la direction de Genève, sous le mont Blanc.

Nous devons avoir en plus les transports aériens. À cet effet nous aurons des camps d'aviation²¹ : à Aoste et dans les principaux hauts plateaux de la Vallée.

Le développement des communications portera au développement du tourisme.

Et nous venons ainsi à l'industrie touristique.

En réalité ce n'est pas une industrie. C'est plutôt du commerce.

En tout cas, notre pays a tout le nécessaire pour devenir un carrefour du tourisme international. Je laisse à d'autres amis plus compétents que moi l'étude détaillée de cette branche de notre vie économique.

Il me semble, cependant, que le grand tourisme doit se limiter à des grands centres

²⁰ Soit *il faudra faire en sorte que cette énergie soit consommée sur place.*

²¹ Soit *des terrains d'aviation.*

de tourisme, à Courmayeur, au Breuil, au Col du Joux, à Pila.

Les Grands-Hôtels devront être là, non pas ailleurs.

Ailleurs, soit dans nos pays de montagne, il devra y avoir de la villégiature de famille, pour familles.

Le grand tourisme est contaminé et il contamine.

Il faut que notre peuple reste sain.

Pour rester sain, il ne doit pas se mélanger à la crapule gantée internationale.

Il doit rester lui-même avec son caractère, sa culture, son orgueil. Il doit rester lui-même même avec ses défauts.

Ainsi le grand tourisme devra se développer avec ses centres de grand luxe, lesquels autant que possible ne devront pas s'identifier aux centres habités par notre population. Le Grand Tourisme devrait se baser sur les centres comme le Breuil, comme Sestrières, reliés par des routes, où le flot des voyageurs pourrait passer, non pas s'[y] arrêter, non pas [y] vivre.

Nos fils devront être instruits et riches, mais ils ne devront jamais être " des riches ".

Et je conclus ce petit travail qui n'est qu'une ébauche d'idées.

Cependant, il restera un point noir sur notre horizon, même après la délivrance, même après la période de reconstruction.

Notre peuple est formé d'hommes. Pour se développer ses fils devront être nombreux.

Notre agriculture s'étiolera, malgré les rus, malgré les fermes.

Nos industries échapperont de nos mains, malgré tout notre travail d'organisation, si nos fils ne seront pas plus nombreux, s'ils ne se multiplieront pas.

La Vallée d'Aoste est un peuple. Ce peuple aura un avenir meilleur que son passé immédiat, s'il sera digne de l'avoir.

Pour avoir cet avenir il devra être sain : sain moralement, dans ses désirs et dans sa vie, dans sa famille et dans ses fils. Sain, en dehors de toute contamination de maladies intellectuelles et matérielles. Sain dans son cœur et dans son âme.

Tout le reste viendra.

Mais tout notre travail sera vain, et nous aurons construit sur du sable si nos fils ne seront pas meilleurs que nous, s'ils ne seront pas plus sains que nous.

Et cette santé morale et physique sera donnée par la formation religieuse, morale et intellectuelle que nos écoles leur fourniront.

Ainsi le cercle se renferme : l'École sera le produit de notre liberté et elle sera à son tour la base de notre vie de peuple libre.

Pour opérer cette transformation dans notre peuple, nos forces sont faibles, mais nous devons avoir la volonté pour la réaliser.

ESSAI PUBLIE, DANS LES "QUADERNI DELL'ITALIA LIBERA",
NR. 26, SANS DATE¹

FEDERALISMO ED AUTONOMIE

I rappresentanti delle vallate del versante italiano delle Alpi hanno voluto fissare, in un documento-dichiarazione, in un documento-manifesto, ciò che essi ritengono un minimum indispensabile, perché, quelle regioni possano rinascere a nuova vita.

Il documento contiene tre parti distinte:

a) una prima parte di contestazioni². E' ciò che la centralizzazione politico-amministrativa dello stato italiano, culminata col fascismo, ha portato ai piccoli popoli alpini.

b) una seconda parte di affermazioni. Sono affermazioni di principi generali, nei quali essi hanno voluto inquadrare le loro dichiarazioni di dirigenti³.

c) una terza parte di dichiarazioni. E' la parte essenziale, costruttiva del documento, e contiene un minimo di richieste⁴.

I

Il documento ha una portata ideale e, diremo, una ispirazione politica che va oltre ai problemi delle vallate alpine.

Ciò che i rappresentanti di queste valli hanno affermato vale per tutte le regioni italiane, per i piccoli popoli che formano quel tutto che è il popolo italiano.

Essi non potevano parlare a nome di tutte le regioni italiane, non avendo ricevuto alcun mandato per ciò fare. Ma, in fondo, i principi affermati riguardano tutte le regioni.

Forse, i piccoli popoli delle Alpi hanno sofferto più di tutti gli altri della oppressione politico-amministrativa dello stato monarchico-accentrato italiano sorto dalla formazione⁵ del Risorgimento.

Piccoli popoli, abituati da secoli a governarsi da sé, popoli ricchi, come i loro fratelli di Svizzera, di tradizioni proprie, sviluppatesi in lunghi secoli di vita politica autonoma, popoli disciplinati nel loro spirito di libertà fedeli al dovere sociale fino al sacrificio, si sono visti, in nome dello stato italiano, alla cui formazione avevano in parte collaborato, privati di quelle autonomie politiche che avevano custodite attraverso i secoli le loro classi

¹ De ce texte nous connaissons une ébauche manuscrite dans le Fonds Emile Chanoux et une copie dactylographié dans le Fonds Ernest Page, conservé aux Archives historiques régionales.

Nous n'avons pas procédé ici à une comparaison philologique entre ces textes : nous nous sommes limité dans les notes de bas de page, à signaler les passages et phrases du manuscrit et quelquefois aussi de la copie dactylographié, qu'on ne retrouve pas dans le texte édité en première édition. Nous avons aussi, sur la base des ébauches, signalé les évidentes erreurs dans la transcription et dans la composition du texte publié après la mort de l'auteur.

² Dans les ébauches, correctement : constatazioni.

³ Dans les ébauches, correctement : di diritti.

⁴ Dans l'ébauche manuscrite l'auteur introduit le point d): Infine il documento si chiude con una affermazione di diritti generali a tutti i piccoli popoli, a qualunque stato appartengano.

⁵ Dans les ébauches : fermentazione.

dirigenti, e che non più alimentate dall'esercizio del potere pubblico, politico e amministrativo, si anemizzarono. I figli dei dirigenti di questi popoli passarono nell'amministrazione dello stato italiano, nell'esercito, nella magistratura. Come tali seguirono la loro carriera, si fecero stimare per le loro qualità d'equilibrio e d'intelligenza, ma dopo una generazione, rimasero avulsi dalla vita del loro popolo, persero quasi completamente il contatto spirituale con questo, si standardizzarono nella uniformità dei funzionari statali, scomparvero nel grigiore uguale dei servitori dello stato.

Nelle valli originarie altri funzionari, venuti da altre regioni d'Italia e particolarmente dall'Italia meridionale ed insulare, esercitarono i poteri pubblici. Vennero nelle valli secondo i casi ciechi dei concorsi nazionali e in seguito agli azzardi dei trasferimenti e delle promozioni⁶. Giunsero nelle valli presuntuosamente convinti di rappresentare un potere ed un diritto, sicuri di imporre ai popoli amministrati la loro legge. Nel loro animo, almeno nell'animo dei meno equilibrati fra di loro, si era formata la convinzione che andavano a redimere dei popoli inferiori.

Le Valli non offrivano un soggiorno comodo per le loro esigenze di urbanizzati di fresco: i posti amministrativi vennero quindi assegnati ai meno fortunati od ai meno meritevoli, nella grande gerarchia⁷. E molte volte gli amministratori se ne andavano, dopo un soggiorno più o meno lungo dalle Valli, scagliando ancora da lontano i loro vituperi alle popolazioni che erano stati chiamati nolenti a dirigere.

In alcune Valli, per lunga tradizione di vita autonoma, le popolazioni parlavano una lingua che non era l'italiana: i rappresentanti dello Stato italiano si credevano lesi nella loro autorità e credevano lesa la maestà dello Stato italiano che rappresentavano, davanti a simili manifestazioni linguistiche. E non era infrequente udire il ritornello iroso: "Ma signori, siamo in Italia!". Così le Valli depauperate dei loro elementi più adatti, asportati dall'Amministrazione dello stato centralizzato italiano, si dividevano⁸ nella materiale impossibilità di esprimere dal proprio seno altri elementi direttivi. Non solo, ma i montanari perdevano in parte la coscienza delle loro capacità e dei loro diritti, acquistavano gradualmente quel complesso psichico di inferiorità che li rendeva inadatti ad autogovernarsi.

Per fortuna rimasero nelle Valli dei focolai di cultura e di vita autonoma, separati dalla vita statale e legati, generalmente, alle gerarchie o organizzazioni religiose. Questi focolai di cultura agirono come estremo rifugio dello spirito locale e nelle loro scuole modeste, ma libere, nelle loro accademie, nei loro collegi privati, formarono una gioventù⁹ la quale, messa a contatto con la burocrazia dominatrice, si ribellò all'asservimento.

Sopraggiunse il fascismo, il quale è stato, come disse il Lussu, il prodotto naturale della civiltà politica italiana, una malattia del popolo italiano formatasi nel suo organismo e nel suo sangue. Tutti i mali dell'accentramento si trovarono spinti alle estreme conseguenze. Esso agì nell'organismo sociale, già debilitato, dei popoli alpini, come un colpo di mazza. L'oppressione statale diventò capillare, con la soppressione delle ultime parvenze di libertà comunali. I podestà furono docili strumenti del potere centrale ed eseguirono supinamente tutti gli ordini che i prefetti, rimasti gli esecutori strapotenti del volere centrale, trasmettevano loro.

⁶ Dans l'ébauche manuscrite suit la phrase : Giunsero nelle valli ignoranti completamente il passato ed i bisogni dei popoli che erano chiamati ad amministrare.

⁷ Dans les ébauches : nella grande gerarchia statale.

⁸ Dans les ébauches, correctement : si vedevano.

⁹ Dans l'ébauche manuscrite : una nuova gioventù.

I segretari di fasci, i capi frazione, spinsero la oppressione spirituale ed il terrore morale nell'intimo delle famiglie, sgretolandone la solidità, ed agirono come un dissolvente nell'unità dei villaggi, primi nuclei di vita sociale dell'Alpe.

La scuola media, e specialmente quella elementare, diventarono un docile strumento del partito al potere, nell'inculcare nei giovani il culto eretico del Duce e dell'Impero, nel far loro dimenticare ogni nozione di libertà e personalità, nel lasciarli totalmente ignoranti del passato della loro terra e della stessa lingua degli avi.

Così doveva essere distrutta ogni traccia di vita dei piccoli popoli dell'Alpe, nel grande gregge italiano, servo ai voleri di un uomo ed ai capricci di pochi gerarchi.

II

Nell'asservimento politico crollava ogni iniziativa economica locale.

Le foreste comunali venivano falciate mediante vendite arbitrarie di lotti enormi di legname, avvenute molte volte a trattative o licitazioni private, in modo da lasciare largo adito alla corruzione. Le finanze dei comuni furono sconquassate mediante le esecuzioni di opere pubbliche sproporzionate ai bisogni del luogo, se non totalmente inutili, come la sistemazione dei nuovi cimiteri comunali, il cui unico scopo era la cancellazione e la distruzione delle vecchie lapidi mortuarie in lingua locale, la costruzione di edifici scolastici presuntuosamente monumentali a scapito della comodità, adibiti molte volte a case del fascio.

Le economie di alcune valli, basate sull'emigrazione temporanea all'estero, per l'esercizio di speciali professioni, venivano colpite a morte con la chiusura delle frontiere e la limitazione delle professioni, nella subordinazione del loro esercizio a licenze concesse o negate secondo i capricci o gli interessi delle autorità comunali.

Lo sviluppo turistico dei paesi di alta montagna venne inceppato mediante una pressione fiscale enorme sui piccoli albergatori o sui piccoli affittacamere a tutto favore dei grossi industriali dell'albergo. Coll'appoggio del potere centrale sorsero le grosse speculazioni di Cervinia e del Sestrières, mentre i piccoli alberghi andavano chiudendosi.

L'economia agricola montana riceveva aiuti pomposamente strombazzati come sussidi per la bonifica integrale, ma solo i grossi proprietari, i già ricchi ricevevano lauti sussidi per miglioramenti od abbellimenti ai loro pascoli alpini, mentre i piccoli poveri proprietari nulla potevano sperare nella congerie delle pratiche occorrenti per ottenere i promessi sussidi.

Così l'economia montana andava gradualmente anemizzandosi, nel prepotente installarsi nelle valli di alcuni grossi industriali e nella totale asportazione dalle valli della loro maggiore ricchezza e cioè delle forze idroelettriche.

Il fascismo portava alle estreme conseguenze la legislazione sulle acque pubbliche, già accennata nella legge del 1919. Lo stato dichiaratosi proprietario delle acque, aventi la possibilità di un'utilizzazione pubblica, esigeva da tutti i piccoli utenti lunghe e costose pratiche per vedersi riconosciuta la concessione di derivazione delle acque irrigue e motrici¹⁰.

¹⁰ Dans l'ébauche manuscrite, et dans la copie dactylographié quelque peu différente en de moindres détails, suit la phrase : Ciò per favorire esclusivamente le grandi concessioni idroelettriche. Lo stesso stato rendeva impossibili nuove piccole concessioni per irrigazioni o piccole industrie nel vincolo generale delle concessioni alle grandi società.

Così le valli si sono andate spopolando malgrado il frastuono delle pretese provvidenze statali per combattere lo spopolamento. Perché, nella loro cecità, del resto conseguente alle loro premesse ideali, i dirigenti e gli amministratori dello stato fascista non compresero che i montanari non domandavano allo stato che una cosa sola: di essere lasciati in pace.

III

Per il decadimento delle classi dirigenti locali, per l'impoverimento delle masse, le ultime tracce di vita intellettuale del luogo vennero distrutte dal fascismo senza incontrare resistenza alcuna.

Vennero eseguite aggregazioni di comuni secondo i capricci dei gerarchi locali cancellando secoli di vita e di economie¹¹ amministrative.

Vennero obliterati nomi storici di comuni e di località e goffamente tradotti dai competenti nella lingua¹² dei dominatori.

Vennero chiuse le scuole private, i collegi, gli istituti di cultura, di svago e di alpinismo a carattere locale.

Venne proibito l'uso della lingua locale negli atti pubblici, nelle iscrizioni anche funerarie, ne venne proibito l'insegnamento, anche privato, come di cosa delittuosa.

Così i popoli alpini dovevano rinnegare il loro passato, la loro storia, la loro stessa vita.

Gli elementi, fra di loro, più deboli intellettualmente e moralmente, accettarono lo spirito dei dominatori, ma le stesse condizioni dolorose in cui i popoli alpini sono venuti a trovarsi hanno spinto i migliori a reagire, a ritornare alle origini della loro gente, a rivendicare ai loro piccoli popoli quelle istituzioni politiche e amministrative senza le quali un popolo non è più popolo, ma è gregge.

IV

Così, dalla constatazione dei fatti concreti si ritorna ad una affermazione di principi. Ed i principi sono anch'essi delle constatazioni di fatti di ordine generale.

L'affermazione della libertà di lingua sembra superflua per chi non si è sufficientemente soffermato ad esaminare i problemi concreti di questo periodo storico, ma è necessaria nel pervertimento dei concetti morali e giuridici che si è riscontrato nei moderni stati nazionalistici¹³.

¹¹ Dans les ébauches, correctement : di autonomia amministrativa.

¹² Dans les ébauches : da incompetenti nella gloriosa lingua...

¹³ Chanoux ajoute dans l'ébauche manuscrite : L'umanità ha lottato per secoli sotto bandiere religiose. Per secoli milioni di uomini si sono reciprocamente massacrati in nome del proprio Dio. E le violenze reciprocamente commesse si ispiravano alla idea che, così facendo, si contribuiva al bene generale, allo allargamento del regno di Dio. Nè per lungo tempo, fu ammesso che, nello stesso stato, sotto le stesse leggi, potessero vivere pacificamente uomini di diverse fedi religiose. La religione del principe doveva essere la religione dei sudditi.

Ci vollero secoli di sofferenze per convincere, finalmente, gli uomini che persone di diverse fedi religiose possono benissimo coabitare, rispettandosi e stimandosi.

Il nazionalismo si è presentato in questo periodo storico come una nuova fede, una nuova religione: la religione della patria, della nazione, della razza. E' una religione con i suoi dogmi, i suoi riti, i suoi sacerdoti, la sua intolleranza.

La patria, la nazione, sono concepite come una unità astratta, distinta dai cittadini che la compongono, una divinità cui tutto deve essere sacrificato, e lo spirito e il corpo e i beni dei cittadini.

Tutto per lo stato, nulla al di fuori dello stato, aveva detto il dittatore italiano.

Con simili concetti il cittadino non è più cittadino, ma diventa una unità di un tutto, anzi una unità che ha vita dal tutto.

Alla luce di simili principi è inutile per l'individuo reclamare dallo stato il riconoscimento di certi suoi diritti: egli ha solo dei doveri, primo fra tutti quello di diventare identico allo stato, alla nazione.

Così è sorta la intolleranza linguistica e razziale in nome della quale le minoranze di un paese sono sacrificate alle maggioranze, le quali identificano se stesse con lo stato.

Così è sorto l'espansionismo nazionalistico, concepito quasi come un proselitismo religioso alla maniera mussulmana, da eseguirsi anche con la violenza e la guerra.

E la croce uncinata è stata opposta alla croce di Cristo.

Ora è evidente che, in simili condizioni spirituali, non vi è più posto per le piccole nazionalità, le quali devono scomparire nel corpo delle grandi nazionalità standardizzate all'interno, ferocemente differenziate all'esterno.

E non vi è più posto per alcun diritto dell'uomo, considerato come unità avente una vita spirituale e morale propria.

Questa nuova religione, dopo aver condotto l'Europa nel baratro di due guerre in cui il vecchio continente è il vero grande vinto, comincia a manifestare agli uomini la sua vera essenza: un perverso dei sentimenti dell'uomo in uno strano miscuglio di amore e di odio ed in un pazzesco messianismo di pretese razze superiori.

Tutto questo sta crollando nel dolore e nel sangue e dovrà necessariamente comporsi in un equilibrio di tolleranza linguistica e razziale reciproca tra i diversi popoli, grandi e piccoli, in modo da permetterne la convivenza pacifica ed un comune sviluppo¹⁴.

V

Nell'equilibrio della reciproca tolleranza la personalità dell'uomo, vero soggetto di diritto, sarà rispettata e salvaguardata. Ma questo diritto a vedere rispettata la propria personalità non è solamente dell'uomo individuo, ma anche dell'uomo organizzato nei diversi corpi sociali. Questa è l'essenza del federalismo. Lo stato non è l'unico organismo sociale in cui vive il diritto, ma è uno degli organismi sociali i quali adempiono per il bene del singolo a certe funzioni proprie.

Ma ammesso il principio della tolleranza religiosa, ecco che l'umanità vide sorgere la intolleranza nazionalistica.

Chiusa la religione di Dio nell'intimo delle coscienze, ecco sorgere una nuova religione: la religione della patria, della nazione, della razza.

Fu una religione con i suoi dogmi, i suoi riti, i suoi sacerdoti, la sua intolleranza.

Ne abbiamo viste le più parossistiche manifestazioni nei nazionalismi di marca fascista e nazional-socialista che hanno spinto l'umanità nell'immane tragedia di questa guerra.

¹⁴ Dans l'ébauche manuscrite cette phrase est conçue ainsi : Tutto questo sta crollando nel dolore e nel sangue, e come la intolleranza religiosa si compose nella tolleranza, così la intolleranza linguistica e razziale dovrà trovare il suo equilibrio nella tolleranza linguistica e razziale.

Lo stato non è un complesso di individui, di cittadini, ma bensì un complesso di organismi sociali minori i quali a loro volta raggruppano gli individui. Ed ogni organismo sociale minore non è un organo dello stato, ma un organismo a sé stante, vivente di vita propria, esprime un proprio diritto, avente diritto al rispetto della propria personalità come vi ha diritto la persona singola, l'uomo, il cittadino.

Quando questo concetto di giusto equilibrio fra le funzioni degli organismi sociali minori e dell'organismo che ha nome stato, fosse penetrato nelle coscienze e sanzionato dalle leggi, questo concetto che diremo di larga tolleranza, sarebbero risolti i velenosi conflitti di frontiere fra i diversi stati ed avrebbero semplice soluzione i problemi delle minoranze etniche. Cadrebbero, come un non senso, gli irredentismi e l'Europa, pur nella molteplicità delle lingue e delle storie dei suoi popoli, riacquisterebbe quella unità spirituale che è sicura premessa per l'unità politica. L'Europa ha nella Svizzera l'esempio vivente, semplice e tangibile, di ciò che essa potrebbe essere domani se, caduta quella bardatura di ferro, di odi e di orgogli che li tiene separati, i suoi popoli sapessero comprendere che vi è fra di loro una storia comune ed una vita comune ed un comune avvenire.

Ma perché possa avvenire un'unione fra i diversi popoli europei è necessario che, nell'interno di ciascuno di essi, quella stessa concezione prevalga: e cioè che tutti i minori gruppi etnici che li compongono vivano nel rispetto reciproco dei diritti e della storia di ognuno. Un regime federale sul tipo svizzero è garanzia di questo reciproco rispetto nell'interno degli stati e nell'interno del continente europeo. Così i piccoli popoli dell'alpe, così simili alla Svizzera, sentono questa loro missione più alta: di richiamare i popoli maggiori a queste verità di pace e di tolleranza.

VI

Lo stato monarchico può non essere oppressivo, può anche accettare il principio federalistico.

Nel caso dell'Italia però dobbiamo constatare due fatti:

a) Al momento storico del risorgimento fu la monarchia sabauda a far confluire a proprio profitto le diverse energie del popolo italiano. Le fece confluire per farne un mezzo al proprio ingrandimento ed al proprio aumento di potere. L'Italia non si fece una secondo un moto spontaneo di unione, ma mediante una serie di annessioni delle diverse regioni allo stato accentratore piemontese. E quando la serie delle annessioni fu compiuta, l'Italia si trovò senza saperlo, quasi senza accorgersene, a formare uno stato accentratore piemontese ingrandito, con le sue leggi, la sua amministrazione, la sua monarchia. Quando nel 1878, definitivamente scartate le tesi di Cattaneo e di Ferrari e i progetti di Minghetti e di Jacini, lo Stato italiano acquistò il suo assetto definitivo di stato unitario accentratore sul tipo francese, praticamente si sanzionò uno stato di fatto costituitosi al momento dell'unificazione e cioè la organizzazione statale piemontese diventata la organizzazione statale italiana.

b) Fu la monarchia sabauda a portare, con la sua adesione supina al fascismo, l'accentramento statale italiano alle sue estreme conseguenze: la dittatura.

Le ultime parvenze di libertà furono senza difficoltà cancellate dalla vita politica del paese e sullo stato regnò il Re assoluto Vittorio Emanuele III a mezzo del suo maestro di palazzo Mussolini. Per questo la monarchia sabauda è strettamente legata

all'accentramento ed alla dittatura. Essa non può¹⁵ fornirci garanzie di libertà. Essa è dittatoriale o non è, perché così la sua storia, il suo passato, diremmo il suo genio l'hanno fatta.

Del resto è solo attraverso il disfacimento di tutto lo stato accentrato, avvenuto col crollo del fascismo prima, dell'alta burocrazia e dell'esercito poi, che è diventata possibile una radicale ed essenziale sua trasformazione.

Nel disastro generale una monarchia sabauda che galleggiasse sui flutti come un relitto sarebbe una cosa senza scopo e senza giustificazione. Per questo noi ci professiamo repubblicani, ben sapendo che una repubblica accentrata non sarebbe migliore di una monarchia, ma sapendo anche che la monarchia italiana è per sua natura accentratrice. Ma, lo ripetiamo¹⁶, una repubblica può essere peggiore della monarchia se la sua struttura rimane quella della vecchia monarchia. Togliete il re e mettete un presidente in sua vece¹⁷. Date una parvenza di libertà con elezioni politiche, nelle quali il suffragio universale, abilmente manovrato, si risolve in una buffonata e tutti i mali dell'Italia prefascista riaffiorerebbero, sicuri apportatori di un nuovo fascismo.

L'Italia prefascista aveva, per comune affermazione, una massa di "cittadini elettori" assolutamente impreparata alla vita politica: 20 anni di caporalismo fascista non l'hanno certo meglio preparata per affrontare i gravissimi problemi di oggi e domani. N, si può preparare le masse a governarsi mediante un regime paternalistico di successive concessioni, quale lo sognano alcuni conservatori nostri. Le masse hanno in questo momento le armi, cioè la forza, e certamente non le cederanno nelle deboli mani di coloro che sognano arcadici ritorni del passato che fu bello solo per loro. L'Italia prefascista era specialmente organizzata per la dittatura. Tutto il potere era dello stato, anzi della burocrazia statale, anzi dei ministeri da cui questa burocrazia riceveva ordini. Né è senza motivo che il maggiore o migliore rappresentante di quel periodo storico fu Giolitti, cresciuto e formato nella burocrazia, vero primo dittatore dello stato italiano sotto parvenze liberali. E fu per Mussolini molto facile ricevere dal Re le leve di comando della burocrazia, facendosi insediare nei ministeri e, di là, governare dittatorialmente il paese. Poiché la presa di potere del dittatore avvenne, dopo la carnevalata della cosiddetta "marcia su Roma", mediante il suo sprofondarsi nelle soffici poltrone di un gabinetto ministeriale. Di là con alcune telefonate fece del paese ciò che volle fare. E la camera dei deputati se ne andò in vacanza. E la libertà di parola e di stampa divenne un ricordo di altri tempi. E l'esercito, l'alta finanza, la grande industria, tutte le cosiddette grandi potenze dello Stato s'inchinarono al nuovo padrone, poi lo applaudirono freneticamente perché così egli voleva, poi lo seguirono ciecamente nelle avventure finanziarie interne di quota 90, nelle avventure economiche esterne¹⁸ dell'autarchia, nelle pazzie delle spedizioni etiopica e spagnola, nelle follie dell'Asse e della seconda guerra mondiale. E tutti s'inchinarono alla volontà delle folle¹⁹ e le masse che applaudivano istericamente e le classi dirigenti che strisciavano servilmente davanti a lui²⁰.

¹⁵ Dans l'ébauche manuscrite : non può più...

¹⁶ Dans l'ébauche manuscrite : lo ripetiamo col Lussu.

¹⁷ En plus dans l'ébauche manuscrite : ... sopprimete il senato a vita e fatelo elettivo.

¹⁸ Dans les ébauches, correctement : interne.

¹⁹ Dans les ébauches, correctement : del folle, e....

²⁰ Dans l'ébauche manuscrite on lit en plus les considérations suivantes : ...e la stessa Chiesa, pur cos gelosa delle sue libertà, che lo proclamò l'uomo della Provvidenza e si fece strumento della sua dominazione, effacées dans un second temps.

Tutto questo perché egli teneva il paese nelle sue mani attraverso l'immensa ragnatela della burocrazia italiana, la quale copriva il paese delle sue propaggini e di cui egli teneva le fila.

Così fu possibile al dittatore folle portare il paese al disastro e così domani un altro folle potrà, con altra edizione della "marcia su Roma", ritentare un'altra avventura simile: solo perché basterà sprofondarsi in una comoda poltrona, in un Ministero di Roma.

Dopo di aver affermato questi principi i rappresentanti delle popolazioni alpine hanno dichiarato quali erano le loro aspirazioni.

VII

In una Federazione italiana spetterà alle popolazioni singole la costituzione delle regioni o cantoni confederati²¹. Dovrà essere una loro manifestazione di volontà a costituire i nuovi organismi politici dello stato confederale²², manifestazione primordiale, basilare, contemporanea alla formazione della costituente nazionale.

Diremmo che il popolo dovrà rispondere a diverse domande contemporaneamente:

- a) quale assetto vuole dare allo stato italiano;
- b) quale raggruppamento politico amministrativo vuole costituire nell'interno di questo stato.

La costituzione dei singoli cantoni non dovrà essere una concessione dello stato, ma dovrà avvenire contemporaneamente alla concessione²³ di questo. Solo così si può pensare federalisticamente fin dall'inizio. Dalla volontà del popolo sorgeranno quindi i nuovi cantoni. E da questa volontà potrà anche non sorgere la costituzione dei cantoni per le regioni che non lo volessero e preferissero rimanere aggrappate allo Stato centrale.

Per questo motivo i rappresentanti delle vallate alpine, parlando solo a proprio nome, hanno dichiarato di volersi costituire in cantoni autonomi. Se poi altre²⁴ popolazioni italiane vorranno fare altrettanto, ciò avverrà in conseguenza di una loro manifestazione di volontà analoga. Ed il criterio di costituzione dei cantoni non può, né deve essere uniforme. Non saranno necessariamente costituite in cantoni le regioni tradizionali italiane. Né il cantone può essere una unità amministrativa dello stato centrale a carattere uniforme, come la provincia esistente finora o il dipartimento francese. Non quindi il criterio geografico solito²⁵, né un criterio strettamente economico devono presiedere alla costituzione dei cantoni, ma bensì dev'essere la volontà del popolo.

Evidentemente la storia, la geografia, l'economia influiranno sulla volontà del popolo, la orienteranno nella sua manifestazione, poiché non si può dimenticare la storia, ignorare la geografia, forzare le leggi economiche.

Ma insistiamo su questo concetto: i cantoni devono sorgere dalla volontà liberamente manifestata dal popolo.

²¹ Dans les ébauches : federati.

²² Dans les ébauches : federale.

²³ Dans les ébauches, correctement : alla costituzione.

²⁴ Dans l'ébauche manuscrite : le altre.

²⁵ Dans les ébauches : geografico-storico.

VIII

I "cantoni" non sono l'unico ente pubblico territoriale: all'esterno potranno essere raggruppati per ragioni²⁶ storiche o formeranno essi stessi una regione. Saranno poi riuniti nel complesso nazionale dello stato.

Come "persone" essi avranno diritto, indipendentemente dalla loro entità numerica, a fare sentire la loro voce nelle assemblee federali, nazionali o regionali. Anche questa seconda dichiarazione dei rappresentanti delle valli alpine è una conseguenza del concetto di federazione, per cui lo stato non è un complesso di cittadini, ma un complesso di persone giuridiche minori. Ed evidentemente ogni "persona", la quale compone quel complesso politico che è lo stato, deve poter esercitare le funzioni inerenti alla sua personalità.

Nel vecchio stato centralizzato, unico criterio di elezione era il numero. Come un gregge di uomini identici i cittadini erano suddivisi in collegi elettorali costituiti strettamente secondo un criterio di numero. Come un gregge essi esprimevano una loro cosiddetta volontà, la quale non era altro che la risultanza di una propaganda giornalistica e comiziesca. Questa volontà si esprimeva non su problemi di indole locale, ma unicamente nella scelta dei deputati. Questi deputati, raggruppati in partiti politici, si presentavano agli elettori con un programma politico generale. E gli elettori sceglievano fra i candidati i migliori tribuni, fra i programmi quello che aveva un "colore" più simpatico, quello che nel paese o nella officina era rappresentato dalla persona più grata. E dopo il popolo si estraniava dalla vita politica ed amministrativa, ricadeva, dopo questo cosiddetto atto di sovranità, nella condizione inferiore di un incapace. Strana anomalia questa dello stato centralizzato, in cui si chiedeva al popolo di decidere, mediante la scelta dei suoi rappresentanti sui grandi problemi generali i quali sfuggivano alla capacità intellettuale di ogni singolo elettore e si assegnava poi allo stato, in modo pressoché incontrollato, la gestione dei singoli rami della vita amministrativa, sui cui problemi, invece, ogni elettore sarebbe stato in grado di decidere con piena o buona conoscenza di causa!

Così si ebbero i paurosi sbandamenti a destra o a sinistra, nelle elezioni del decennio 1912-1922 e poi la totale mancanza di vita politica nelle masse col fascismo. Avvennero non perché il popolo fosse impreparato alla vita politica, ma perché si chiedeva al popolo più di quello che egli potesse dare.

I piccoli popoli delle Alpi pretendono di non essere schiacciati dal numero anche nell'amministrazione generale dello stato e di essere in grado di manifestare la propria volontà come popoli organizzati, in seno alle assemblee maggiori nazionali.

IX

La centralizzazione ha trasportato da un'estremità all'altra del paese, come delle unità numeriche, come una merce fungibile i suoi funzionari. Contro questa possibilità si ergono i rappresentanti delle popolazioni alpine, anche per quelle funzioni che dovrebbero rimanere in uno stato federale di carattere statale. Non è per spirito reazionario, che una simile richiesta è stata fatta, ma perché i poteri politici e amministrativi non cadano in mano d'incompetenti. I problemi di una città sono simili a quelli di un'altra città, perché tutte si rassomigliano nella loro struttura.

²⁶ Dans les ébauches : régions.

Ma i problemi di una valle alpina, intimamente connessi con la natura del suolo e con il clima, sono assai dissimili da quelli di un'altra valle. Un amministratore improvvisato pervenuto nelle valli da regioni dissimili per natura del suolo e per clima, ignoranti la storia e gli uomini delle valli, non può, se non dopo un periodo abbastanza lungo di soggiorno, di contatti e di studi, nelle valli, affrontare con conoscenza di causa i problemi che gli sono sottoposti. Se i rappresentanti delle valli alpine hanno insistito su un concetto di quel genere, si è perché hanno sofferto e molto sofferto per la uniforme ed assurda imposizione da parte dello stato di funzionari estranei alle valli. E' una misura prudentiale di difesa che è utile applicare, almeno all'inizio della vita politica autonoma delle regioni alpine perché sia salvaguardata la loro fisionomia storica e sociale.

Basta infatti l'afflusso improvviso, per lo istallarsi di una industria in una località a debole densità demografica, di masse operaie affluite dalle regioni più disparate, perché ne sia improvvisamente sconvolta la fisionomia sociale e storica. Quelle stesse masse, superato il periodo di ambientamento acquistano lo spirito ed il carattere²⁷ delle popolazioni autoctone, per cui la fusione ha luogo senza urti inutili fra i diversi gruppi etnici e crisi dannose per la loro vita sociale ed economica²⁸.

X

In relazione al problema operaio i rappresentanti delle valli alpine non possono, e non debbono, prendere una posizione politica precisa: ognuno rimane libero di auspicare le riforme che ritiene opportune. Vi sono però nelle valli alpine alcune situazioni particolari che danno al problema operaio una fisionomia particolare:

a) nelle valli non esistono grandi masse operaie e neppure grandi industrie di trasformazione, salvo nelle valli biellesi;

b) gli operai nelle valli non sono nella maggioranza dei cosiddetti proletari. Sono contadini, piccoli o piccolissimi proprietari, i quali, dopo le ore di lavoro all'officina, rientrano nella loro casa rurale ed usufruiscono delle ore libere per la coltura della loro terra. Essi assumono così una fisionomia di operai-agricoltori per cui molti dei problemi sociali del mondo moderno si presentano nelle valli come attutiti;

c) il livello culturale delle masse operaie delle valli è più alto di quello delle comuni masse operaie. Vi sono regioni, come il Biellese, in cui scuole industriali, medie ed inferiori, hanno da più di mezzo secolo formato uomini chiaramente coscienti della loro funzione sociale, delle proprie capacità e dei propri diritti e doveri.

Qualunque sia l'orientamento politico-sociale delle masse italiane nell'immediato avvenire, una cosa è sicura: si è che esse non troveranno certamente gli uomini delle valli contro di loro. Le valli hanno il vantaggio di formare zone ove operai e contadini sono in parte fusi: possono quindi fornire l'elemento medio, il quale collegherà le due classi base, le due classi essenziali nella vita di un popolo: gli operai ed i contadini. Bisogna però precisare al riguardo alcune condizioni.

Questa funzione di intermediaria fra le due classi sarà possibile unicamente se le valli non saranno sommerse in un livellamento totale degli uomini e delle istituzioni, conseguente alla centralizzazione, se potranno conservare la loro funzione politico-sociale,

²⁷ Dans les ébauches : i caratteri.

²⁸ Dans les ébauches on lit : ...per cui la fusione ha luogo senza urti e senza difficoltà. Ma questo periodo di ambientamento è necessario perché non avvengano urti inutili fra i diversi gruppi etnici e crisi dannose per la loro vita sociale ed economica.

malgrado l'inferiorità numerica della loro popolazione rispetto alle città ed alla pianura, se il numero non sarà l'unico fattore determinante negli eventi politici e sociali del dopoguerra.

Formando dei piccoli organismi socialmente perfetti, le valli potranno essere il terreno più adatto in cui esperimenti sociali, anche arditi, potranno avere luogo senza portare a dei cataclismi irrimediabili. Nelle valli, senza urti eccessivi e con quella gradualità che è sicura garanzia di successo, potranno essere più facilmente ricercate, come in un esperimento di laboratorio, le soluzioni che tanto affaticano le menti ed i cuori dei sociologi e degli uomini politici. Questo è quanto i rappresentanti delle Valli hanno voluto dire, in questo momento così gravido di eventi, sicuri che le popolazioni da loro rappresentate saranno così all'avanguardia della civiltà, anche nel campo sociale, sicuri che quella individualità che essi reclamano non porterà ad un loro ripiegamento su se stesse, ma ad un maggiore irradiazione delle loro qualità oltre la stessa cerchia delle loro montagne.

XI

Così la richiesta delle autonomie culturali non è ispirata ad un concetto di chiusa affermazione di difesa della lingua e delle tradizioni culturali locali. Essa è ispirata, come è detto nella dichiarazione, dalla coscienza che le valli sono veramente le intermediarie tra culture nazionali diverse. E' una funzione che, nel furore di cieco nazionalismo che imperversò nei diversi stati, da molto tempo viene dimenticata. Anzi, quella funzione, pur così alta, venne considerata come pericolosa per la solidità degli edifici nazionali. E nei momenti di nazionalismo più acceso venne considerata come delittuosa e combattuta con tutte le armi. Nella loro cecità i rappresentanti dello stato centralizzato nazionalistico non compresero neppure che questo bilinguismo delle valli di frontiera avrebbe potuto servire i loro stessi disegni di espansione. Nella loro cecità essi non compresero che allo stato interessava moltissimo avere elementi i quali conoscevano, oltre la lingua nazionale, anche la lingua della nazione vicina. Non compresero e vollero tutto distruggere.

La frontiera politica doveva essere un muro che doveva dividere due mondi, un fossato inviolabile oltre al quale non solo i corpi non potessero passare, ma neppure le intelligenze. Non compresero. Al di qua tutto doveva essere uguale, al di là tutto doveva essere diverso. Così l'Europa si divise in compartimenti chiusi e l'odio nacque tra i suoi popoli dalla reciproca incomprensione. Gli uomini delle valli vogliono essere artefici non di separazione ma di unione, non di odio ma di amore. Nel rivendicare a sé, il diritto di parlare, oltre alla lingua della loro nazione anche la lingua dei loro padri, anche la lingua materna, essi sanno di fare opera utile non solo per sé, ma anche per i grandi popoli che in loro, nelle loro valli si congiungono. Mentre affermano però questa funzione delle valli alpine bilingui, i loro rappresentanti devono insistere anche sul concetto che il bilinguismo è uno stato di fatto, un risultato di una situazione speciale in cui, ad una lingua, la quale era l'unica d'un popolo, si sovrappose un'altra lingua, la quale era la lingua dello stato a cui questo popolo apparteneva. La lingua di un individuo, quella che parla nell'intimità della famiglia, quella che si impara nelle braccia materne, quella nella quale si dicono le cose più dolci e più intime, quella è veramente la "sua" lingua. Quell'altra, quella che usa nei rapporti con gli estranei non è la "sua" lingua. Un uomo ha quindi la "sua" lingua. Ne parla un'altra, ne può parlare diverse.

Così pure un popolo ha una "sua" lingua, quella in cui è scritta la "sua" storia, che esprime il "suo" carattere, il "suo" genio. "Una" è quindi la lingua di un popolo, la sua lingua fondamentale materna. Oltre a questa "sua" lingua, può parlare anche altre lingue, le quali sono il mezzo con il quale mantiene i rapporti con gli altri popoli e con altri popoli dello stato cui appartiene. Così un popolo intero può oltre la propria lingua fondamentale, imparare e parlarne un'altra, o altre lingue. Per questo popolo, questa duplice o molteplice conoscenza di lingue è una maggiore ricchezza spirituale, oltretutto materiale. Ed è quindi un bene. I popoli delle Alpi, i quali formano i punti di sutura fra i diversi popoli separati dalla grande catena alpina, parlano l'una e l'altra delle tre grandi lingue dell'occidente europeo. Al momento della formazione delle nuove lingue, seguita alle invasioni barbariche, i diversi popoli delle Alpi hanno parlato una delle tre grandi lingue: quella rimase la loro lingua fondamentale.

Lo spostarsi delle frontiere politiche attraverso i secoli, non ha potuto modificare il carattere delle popolazioni abbarbicate al suolo. Esse hanno sempre continuato a parlare la loro lingua, la quale fa parte della personalità etnica, anzi ne è il segno esteriore più visibile. Essi hanno diritto di continuare a parlare la loro lingua come hanno diritto di vivere.

Quelle popolazioni delle Alpi che sono venute a far parte di stati la cui lingua ufficiale è un'altra, conservano questo diritto, intimamente connesso con la loro personalità. Se poi esse sono in grado di poter imparare e parlare anche la lingua dello stato a cui appartengono, sarà per loro tanto di guadagnato. Se poi, come nella Svizzera, esse sono in grado di poterne imparare²⁹ tre, sarà meglio ancora.

Il bilinguismo è quindi, per le popolazioni delle Alpi, una situazione di fatto che esse sanno³⁰ di poter conservare e potenziare, nella loro gelosa difesa della loro individualità etnica e storica e nella leale collaborazione e fratellanza con le altre popolazioni dello stato a cui appartengono.

La tutela della lingua fondamentale del luogo, implica il diritto:

- a) di usarla negli atti pubblici e privati;
- b) di impararla e di insegnarla nelle scuole pubbliche e private;
- c) di conservarla anche nella indicazione delle località e delle famiglie.

L'uso della lingua si riconosce con una legge, il ripristino o il rispetto dei nomi si accorda con un decreto o una serie di decreti, ma l'insegnamento della lingua richiede delle garanzie: non può insegnare una lingua qualunque insegnante, ma solo quello che la conosce bene. L'insegnamento di una lingua vivente deve essere fatto con criteri che sono assai diversi da quelli di una lingua morta. L'insegnamento deve essere fatto con lo "spirito" della popolazione che parla questa lingua.

Queste garanzie non si ottengono in una amministrazione scolastica centralizzata, nella quale le nomine hanno luogo con la indifferenza dei concorsi o dei trasferimenti d'autorità.

La nomina degli insegnanti deve quindi dipendere dalle autorità locali. Il modo di insegnare non solo la lingua, ma tutte le materie scolastiche, da parte degli insegnanti, deve essere controllato e diretto dalle autorità locali. Il corpo stesso degli insegnanti non può far parte della grande gerarchia statale, ma pur colle dovute garanzie, deve acquistare la necessaria autonomia dal potere centrale ed il necessario collegamento con le istituzioni

²⁹ Dans les ébauches en plus : e parlare.

³⁰ Dans les ébauches : sono liete.

cantonali e regionali. Poiché la cultura non è un qualche cosa di separato dalla vita di un popolo, ma ne è la parte più viva: l'anima.

XII

Ma l'uomo vive anche di pane. Anzi nella vita moderna, l'elemento economico è essenziale. I dittatori hanno potuto piegare le intelligenze perché tenevano le masse per il ventre. Potevano con la immensa rete delle influenze statali nella vita economica, privare categorie intere sociali del loro sostentamento. Davanti all'alternativa di sacrificare l'anima o il ventre, le masse, le quali dovevano pur vivere, sacrificarono l'anima. E diventarono schiave.

Così anche nel problema regionale e cantonale, il lavoro³¹ economico ha un'importanza essenziale. Non vi è vera libertà o autonomia politica e morale, senza libertà o autonomia economica. Ma le tendenze dell'economia moderna, certamente non volte all'individualismo, rendono più impellente il problema: come conciliare l'ormai ammessa socializzazione dei grandi mezzi di produzione con la tutela delle libertà politiche ed amministrative? Or ecco che una suddivisione dei poteri nel campo economico, come in quello amministrativo, può portare questa tutela della libertà. La socializzazione non è necessariamente statizzazione. Anzi lo stato è cattivo amministratore e nella congerie delle pratiche burocratiche di una immensa azienda che comprenderebbe tutto lo stato, la vita economica, la quale ha le sue esigenze di speditezza e di semplicità, si impantanerebbe. Né valgono a provare il contrario gli esperimenti di socializzazione avvenuti altrove, in altre condizioni di tempo e di luogo, e di cui non si sono vedute, del resto, tutte le conseguenze.

La vita politica e la vita economica sono intimamente connesse. Non si può accettare un principio federalistico in materia politica, come la migliore garanzia delle libertà politiche, senza accettare il principio federalistico in materia economica, come la migliore garanzia della libertà economica la quale non è che una faccia del problema della libertà in senso largo.

Non per questo siamo liberali in economia e cioè accettiamo il principio della libertà economica dell'individuo e della concorrenza sfrenata fra i diversi produttori. Ma certamente non dallo stato deve dipendere la vita economica, bensì dalla collettività, anzi dalle collettività. Statali dovrebbero quindi essere le grandi aziende aventi importanza statale. Regionali e cantonali dovrebbero essere le aziende aventi dimensioni ed importanza regionale e cantonale, comunali quelle aventi vita ed importanza nell'ambito del comune, del villaggio quelle aventi vita nella cerchia limitata di questo primo aggregato sociale³².

XIII

Inquadrando in queste idee, i rappresentanti delle valli alpine, hanno presentato delle richieste di ordine economico. Queste richieste rispecchiano i bisogni delle valli, la loro particolare situazione economica, diversa assai dalla situazione di altre regioni.

³¹ Dans les ébauches, correctement : il lato.

³² Dans les ébauches en plus : Il nostro concetto di libertà economica non sia, quindi, frainteso e questa parola non offenda le orecchie dei socialisti o dei collettivisti: riteniamo che tutti i rappresentanti delle correnti politiche moderne possano accettare il federalismo anche in economia.

Sono richieste di ordine finanziario, anzi fiscale, di ordine agrario, di carattere industriale e commerciale, con una naturale connessione con il problema dei servizi e connessioni di carattere pubblico.

XIV

Problemi di ordine finanziario-fiscale:

Nelle Valli, in genere, si nota una strana situazione: una agricoltura povera di mezzi e ricca di uomini; una industria ricca di mezzi e povera di uomini. Ci spieghiamo: nei monti la situazione³³ agricola è assai limitata. La magra terra, strappata sui fianchi dei monti, al bosco o alla roccia, non basta per nutrire il popolo che vive su di lei.

Il grano, primo alimento dell'uomo, vi cresce scarso. Il granoturco non vi cresce affatto. Non vi è neppure, salvo in certe zone privilegiate di alti pascoli e prati, una grande produzione foraggera e quindi di bestiame grosso. Non vi è produzione vinicola rilevante. Ma il montanaro vive della sua terra, perché la coltiva con immenso amore. La coltiva perché la sente sua, fatta da lui, attraverso le generazioni dei suoi antenati che questa terra hanno scassata e ridotta in terrazzi, attraverso la sua opera di coltura e di cura, fatta per i suoi figli, che sulla terra sua, solamente sua, crescono forti e liberi, per trasmettere a loro volta ai loro discendenti, con la vita, la terra degli avi. Questa terra il montanaro non l'abbandona. Ma, naturalmente, non ne trae grandi ricchezze. Eppure nelle Valli l'onere fiscale grava quasi esclusivamente sulle classi agricole. Le industrie che sfruttano la ricchezza delle Valli, le maggiori ricchezze e bellezze delle valli, hanno sede altrove, nelle città. Nelle città hanno il personale meglio retribuito e qualitativamente e socialmente più importante. Nelle città si godono i grossi utili delle aziende idroelettriche, mentre nulla o molto poco va alle valli donde viene quella ricchezza. Nelle città si lavorano i prodotti minerari che dalle valli vengono estratti e che nelle valli subiscono solo la prima indispensabile fusione per essere poi subito avviati altrove, non appena ciò è possibile.

Nelle città si godono i proventi delle grosse speculazioni di carattere turistico, ben poco rimanendone ai comuni che pur hanno gli oneri delle manutenzioni stradali e degli abbellimenti panoramici. E' infatti risaputo che i comuni di villeggiatura sono fra i più indebitati. Ora è giusto che la ricchezza naturale, industriale delle valli vada alleviare per i contadini della montagna il peso degli oneri pubblici e particolarmente degli oneri fiscali:

a) i canoni per le concessioni di acque pubbliche, percepiti dallo stato, vadano invece ai cantoni ed ai comuni alpini, dove queste acque hanno origine e corso, e questi canoni siano innalzati di molto in modo da corrispondere al "valore" commerciale delle acque concesse;

b) la concessione di acque pubbliche a scopo industriale sia subordinata ad una utilizzazione in loco, di una parte delle forze derivate;

c) le concessioni minerarie non dipendano unicamente dallo stato, ma anche dai cantoni e comuni, e le imprese che le sfruttano contribuiscano in modo corrispondente alla loro importanza ai bisogni delle valli;

d) i villeggianti o turisti contribuiscano in modo più organico di quanto fanno attualmente, ai pesi dei servizi pubblici dei comuni dove vanno ad abitare, con un maggiore sviluppo e migliore esazione delle imposte di soggiorno, la quale dovrebbe potersi applicare da tutti i comuni;

³³ Dans les ébauches, correctement : la produzione.

e) siano sviluppate nelle valli le industrie di trasformazione, in modo da assorbire in loco la mano d'opera disponibile.

Le stesse imposte fondiari sono ripartite nelle terre alpine con criteri che risentono eccessivamente del fatto di essere state elaborate da tecnici estranei alle valli. Le aliquote di imposta per le valli devono basarsi su criteri assai diversi che in pianura. I vigneti ed i seminativi non irrigui sono nelle valli economicamente improduttivi. Nel dopoguerra, ristabiliti i normali commerci, i grani ed i vini prodotti nelle regioni più adatte a queste colture renderanno impossibili le analoghe colture nelle valli, ove esse esigono, per l'impossibilità di impiego di macchine, maggiori spese di produzione. Le imposte relative a questi due tipi di colture dovranno quindi essere ridotte al minimo. I castagneti, i quali crescono in terreni poveri e scoscesi e nutrono le popolazioni più povere delle valli, siano anch'essi esentati da imposte. I prati ed i pascoli di alta montagna, con una migliore organizzazione della loro produzione, potranno subire forse una maggiore pressione fiscale. Anche i frutteti, nelle zone basse delle valli, meglio coltivate, potranno pagare imposte su di una base più alta. Non è quindi una situazione di privilegio quella richiesta dalle popolazioni alpine, ma una maggiore perequazione tributaria.

L'Alpe deve inoltre subire, per poter rinascere, una riforma agraria; però anche in questa materia la rinascita delle valli non dipende da provvidenze venute dall'alto o da lontano, ma da riforme graduali elaborate dal loro seno. L'agricoltura delle valli soffre da diversi secoli di un male che è sempre andato aggravandosi: la polverizzazione fondiaria. La terra produttiva è suddivisa fra diverse famiglie contadine, in particelle minutissime, sparse un po' ovunque sui fianchi delle montagne ed oramai inadatte ad una coltura razionale.

La legislazione liberale aveva permesso, con la facoltà delle divisioni all'infinito, che questo fenomeno si aggravasse durante l'ultimo secolo e giungesse alle attuali gravi conseguenze dell'economia montana. La legislazione fascista, con l'istituzione del concetto di "minima unità culturale", aveva cercato di arginare il male. Ma le disposizioni legislative del codice civile fascista non sono state applicate, perché gli organi dello stato fascista centralizzato, estranei alle valli ed indifferenti per i loro bisogni agrari, non avevano saputo comprendere e quindi applicare la legge. Anche in questa materia, anzi specialmente in questa materia, vale il principio federalistico per cui ogni regione o cantone deve poter decidere in merito alle proprie leggi agrarie, senza attendere decisioni di poteri legislativi estranei ed incompetenti. Per le grandi differenze nelle situazioni agrarie di ogni regione, non è possibile dal centro stabilire una legislazione agraria conveniente per ogni regione: ognuna dovrebbe poter fare da sé, ed affrontare soluzioni, anche se ardite e rivoluzionarie³⁴.

³⁴ Dans l'ébauche manuscrite l'auteur avait établi ce principe spécifiquement pour les vallées alpines : Per la grande differenza nella situazione agraria delle Valli Alpine non è possibile, dal centro, stabilire una legislazione uniforme, ma conviene che le riforme agrarie siano più o meno ardite ed assumano caratteri più o meno rivoluzionari, a seconda dei bisogni e del grado di evoluzione sociale di ogni valle. In ogni caso però,

Il raggruppamento fondiario ed il conseguente miglioramento nelle condizioni dell'agricoltura alpina, non possono essere unicamente il risultato di disposizioni legislative, anche se emanate da autorità locali, ma dipenderanno anche da una trasformazione delle coscienze. E questa trasformazione si ha attraverso la scuola.

La scuola liberale aveva cercato di creare una coscienza unitaria nel popolo italiano, e per questo aveva cercato di uniformare i testi e i programmi scolastici, di dare loro un unico indirizzo, il quale fu rivolto specialmente alla esaltazione degli uomini e dei fatti del risorgimento.

La scuola fascista spinse alle esagerazioni proprie del sistema questo indirizzo apologetico dell'idea di patria, a cui fu accoppiato il concetto di impero e di fascismo. Ma sempre, dall'unità d'Italia, le scuole sono state i templi in cui si insegnò la religione della patria e della nazione, ed a questa funzione subordinarono ogni altro compito. Si dimenticò che la scuola deve formare l'uomo per la vita e che deve formare "tutto" l'uomo, non solo il cittadino, l'uomo politico, ma anche il produttore, l'uomo economico. Nella scuola non si deve solo insegnare a leggere, a scrivere, a fare i calcoli, a pensare, ma si deve anche guidare l'uomo verso la professione. L'insegnante deve essere ai suoi alunni una guida non solo per la scuola, ma per la vita. Le scuole elementari devono quindi avere un carattere professionale o agrario, a seconda degli alunni che le frequentano e nelle montagne devono fornire, a coloro che le frequentano, anche gli elementi delle scienze agrarie, le quali sono alla fin fine le scienze essenziali per i contadini. Le scuole medie devono fornire degli insegnanti per le scuole elementari i quali siano competenti nelle materie agrarie e professionali come nelle materie letterarie³⁵. E non si veda più quell'assurdità socialmente dannosa di insegnanti giovanette che giungono dalla città nelle scuole di montagna, con una concezione ed un genere di vita totalmente cittadini, turbando l'equilibrio delle giovani anime dei loro alunni, con lo sfoggio di un lusso e di abitudini di vita contrastanti con la sana semplicità dell'alpe. L'alpe si spopola perché gli uomini della montagna si lasciano sedurre dai miraggi delle città, attraverso gli esempi degli insegnanti e dei villeggianti, e perché nessuno ormai insegna loro a migliorare le proprie condizioni di vita senza rinnegare il passato della loro gente e la terra degli avi. L'insegnante della montagna dovrebbe essere un po' una guida per il popolo della montagna e perciò deve essere montanaro con i montanari³⁶.

Ultimo problema dell'alpe, a cui accenna la dichiarazione dei rappresentanti delle popolazioni alpine, è la costituzione delle libere cooperative di produzione e di consumo. Già nelle parti più evolute dell'alpe i latticini sono lavorati in comune, cioè in cooperative

agli effetti di questo lavoro di volgarizzazione, vale, come indirizzo generale, questo accenno al problema agrario nelle valli, assai diverso da quello della pianura.

³⁵ Dans l'ébauche manuscrite en plus : Gli insegnanti uomini insegneranno ai loro alunni contadini non solo le scienze e le lettere, ma anche l'agricoltura e le donne insegnanti formeranno le giovani, non solo nelle scienze e nelle lettere, ma anche nelle materie più intimamente femminili: la cura dei figli e della casa.

³⁶ Dans l'ébauche manuscrite cette phrase est conçue ainsi : Inoltre, l'insegnante di campagna non deve solo formare gli alunni, ma essere una guida anche per le persone già mature. Siano insomma dei rurali, vere guide del popolo verso la sua rinascita.

di produzione dette latterie sociali. Furono attuate forme di assistenza finanziaria a carattere cooperativo, con le casse rurali. Nel passato furono realizzate cooperative di consumo a carattere socialista o democratico cristiano. Queste istituzioni furono distrutte dal fascismo direttamente oppure indirettamente attraverso i crolli finanziari³⁷ voluti, per motivi politici, dallo stesso fascismo. Oggi bisogna rifare, ripercorrere le vie già percorse, ricostruire le opere già esistenti, e poi andare oltre. L'organizzazione cooperativistica, anteriore al fascismo, dell'economia fu appena abbozzata nello stato liberale prefascista³⁸. Ma là dove poté svilupparsi diede buoni frutti.

Le popolazioni alpine, per il loro stesso genere di vita solitario sulla montagna, sono tendenzialmente individualiste. Ma nel passato, là dove necessità impellenti di vita le obbligarono, esse seppero agire collettivamente. Collettivamente, senza l'aiuto di alcun ente pubblico, furono costruiti, nei secoli, i canali irrigui, le strade, i forni, le latterie, le scuole. Sono vere organizzazioni cooperative, che vivono e si tramandano di generazione in generazione, senza l'aiuto di nessuno, anzi molte volte, malgrado le vessazioni delle autorità e gli egoismi dei singoli. Altre istituzioni collettive dovranno sorgere per alleviare ai montanari le fatiche e le difficoltà delle colture, delle semine, dei raccolti.

Altre istituzioni collettive dovranno sorgere per facilitare per i montanari gli acquisti dei prodotti di prima necessità, per agevolare e rendere organica la vendita e l'esportazione dei prodotti dell'alpe. Perché ciò possa avvenire bisogna superare l'attuale psicologia individualista e formare spiritualmente le masse.

Sarà anche qui l'opera degli insegnanti agricoltori e delle scuole agricole. Poiché le istituzioni non vivono se la coscienza relativa non si è formata negli uomini che le devono formare.

La maggior ricchezza delle valli alpine è però data dall'agricoltura³⁹. Esse stanno diventando, specie con lo sviluppo delle industrie idroelettriche, delle colossali riserve di ricchezze. Queste ricchezze non devono essere di altri, ma degli uomini dell'alpe. Le valli non devono cioè ridursi al rango di una colonia di sfruttamento. Devono sfruttare esse stesse i loro beni. E questo sfruttamento si faccia non per odio agli uomini delle città, ma in modo da portare gli uomini dell'alpe in condizione di benessere sociale uguale a quello delle città. Così l'artigianato, vietato agli uomini delle città legati alla grande industria, può svilupparsi ancora nelle valli sfruttando i lunghi mesi di ozio invernale, e deve diventare un elemento di elevazione sociale del montanaro. Però per l'industria, come per l'artigianato, oltre alle disposizioni legislative favorevoli, oltre alle istituzioni cooperative o collettive, è necessario che gli uomini siano tecnicamente e moralmente formati. L'industria non è infatti solo data dalle materie prime, ma anche dalle maestranze, dai tecnici. E gli uomini delle valli dovranno diventare dei tecnici per utilizzare le loro ricchezze. Ecco qui il primo compito da affrontare: la scuola professionale e tecnica. Nelle alpi la terra non basta per nutrire gli uomini: l'industria deve nutrire quelli che l'agricoltura non nutre. Per questo dicevamo che nelle valli l'agricoltura è povera di mezzi e ricca di uomini, mentre l'industria è ricca di mezzi e povera di uomini. Bisognerà ristabilire l'equilibrio, dare agli uomini sovrabbondanti alla terra i mezzi per vivere

³⁷ Dans l'ébauche manuscrite : bancari

³⁸ Dans l'ébauche manuscrite en plus : ..., per essere distrutta poi nello stato fascista

³⁹ Dans les ébauches, correctement : ...non è però data dall'agricoltura.

nell'industria che sfrutta le ricchezze naturali dell'alpe. Ma perché quest'equilibrio sia veramente ristabilito è necessario che l'industria locale impieghi gli uomini non unicamente come dei manovali, ma come dei tecnici e dei dirigenti, affinché effettivamente essa sia nelle loro mani. Solo così l'industria adempirebbe completamente alla sua funzione di potenziamento economico delle valli.

Ma non tutte le aziende hanno un carattere locale. Vi sono nella società moderna i grandi complessi industriali che hanno carattere nazionale ed anche continentale. Vi sono anche i servizi generali di carattere pubblico dello stato, i quali hanno una portata nazionale e supernazionale. Queste industrie e questi servizi generali hanno ramificazioni di carattere locale, le quali hanno una intima connessione con la vita delle valli. I cantoni interessati devono poter controllare il funzionamento di tali industrie e servizi, i quali, pur avendo un carattere più vasto, incidono profondamente sulla vita locale. Anche i grandi organismi industriali possono avere un funzionamento decentrato. Anzi è tendenza della moderna grande industria di suddividere in diversi organismi minori i diversi rami della produzione, in modo da dare al funzionamento dei servizi generali maggiore semplicità e scioltezza di movimento. Ove poi anche la grande industria collettivizzata si trasformasse in un pubblico servizio, la collettività cantonale avrà diritto di intervenire nella sua amministrazione. E' intuitivo che non si può avere un'economia accentrata in uno stato decentrato. La vita economica e la vita politica d'un paese sono così intimamente legate che non si possono disgiungere: esse sono infatti due facce di quella che è la vita del paese stesso. Così anche in economia bisognerà essere federalisti; tanto più lo si dovrà essere in caso di economia collettivizzata. Se no si ricade nell'assolutismo della dittatura, perché non vi può essere libertà politica se vi è servitù economica, come non vi può essere libertà economica in servitù politica. Infatti la soluzione del grande problema della libertà umana in un'economia controllata sta appunto nell'intelligente coordinamento delle industrie e dei servizi⁴⁰ fra di loro e nel loro armonico inserimento nei complessi nazionali e continentali. Poiché in economia, come in politica, il principio della gradualità sta alla base di ogni cosa e non vi è armonia né nell'anarchia, né nella rigida e pesante bardatura di un'organizzazione pachidermicamente organizzata dal centro.

Le valli alpine sono ai confini d'Italia. Potranno forse non fare più totalmente parte dello stato italiano dopo i disastri attuali. Ciò malgrado devono rimanere in Italia⁴¹. Questo richiamo non deve essere un'affermazione di chauvinismo nazionalistico, e tanto meno sogno di rivincita. Tutti i popoli hanno diritto alla vita, i piccoli come i grandi. Tutti i popoli hanno diritto di conservare i propri caratteri, la propria personalità etnica e storica, a qualsiasi complesso politico appartengano.

Come l'uomo persona ha diritto a vedere salvaguardata la propria personalità, così le collettività umane devono poter sussistere serbandò intatte le caratteristiche della loro personalità. E' una legge di giustizia. E' l'unica garanzia per la pace in Europa. Ma questa legge deve essere affermata dagli italiani in questo periodo storico particolarmente tragico, all'interno dello stato italiano, perché possa essere affermata anche di fronte agli altri stati,

⁴⁰ Dans l'ébauche manuscrite : servizi pubblici.

⁴¹ Dans l'ébauche manuscrite : ...rimanere Italia.

perché possa essere invocata contro eventuali soprusi ed ingiustizie di questi e contro un ritorno di nazionalismi.